

Zeitschrift:	Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts jurassiens
Band:	55 [i.e. 56] (1985)
Heft:	7: Archives d'entreprises et histoire
 Artikel:	Les débuts de la fabrique jurassienne de meubles à Delémont (1903-1908)
Autor:	Kohler, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-824292

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les débuts de la Fabrique jurassienne de meubles à Delémont (1903-1908)



Par François KOHLER, historien

La Feuille officielle suisse du commerce du 29 mai 1903 annonce cette inscription : «Sous la raison sociale Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie, il est fondé une société anonyme qui a son siège à Delémont et pour but l'exploitation de la fabrique de meubles et de la menuiserie mécanique de Justin Kohler, à Delémont. Les statuts de la société ont été dressés par acte authentique du 9 mai 1903. La durée de la société est illimitée (...).» Le 25 avril 1975, l'assemblée des actionnaires décidait la dissolution de la société et sa mise en liquidation.

La Fabrique jurassienne de meubles à Delémont, spécialisée dans la fabrication des ameublements et des travaux de menuiserie intérieure, réputée grâce à la bienfacture de ses produits, fut l'une des plus importantes maisons d'ameublements du Jura. Cette entreprise «d'esprit authentiquement jurassien», fondée et développée par mon grand-père, fut gérée ensuite par mes parents. Le grand magasin construit à la rue de la Maltière, aujourd'hui occupé par le Crédit Suisse, servit de cadre à mon enfance et ma jeunesse. Devenu historien, je fis le nécessaire, au moment de la liquidation, pour sauver de la destruction les archives de l'entreprise familiale, du moins celles qui avaient été conservées jusqu'alors.

Avec l'assentiment du conseil d'administration, je pus disposer de tous les documents encore entreposés à la cave ou dans les bureaux, c'est-à-dire les «vieux papiers» ayant dépassé le délai de prescription. Depuis 1974, ils sont déposés, à titre révocable, aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle, à Porrentruy, grâce en particulier à la compréhension de M. François Noirjean, puis de M^{me} Chantal Fournier.

La sauvegarde du patrimoine industriel figure parmi les préoccupations de la Commission de la protection de la nature et du patrimoine de l'ADIJ. Le patrimoine industriel est une notion qui englobe tous les aspects de l'activité industrielle à travers les âges: non seulement l'architecture, mais aussi les sources d'énergie et de matières premières, les moyens de transport, l'outillage et les produits, les archives d'entreprises, les relations entre les hommes et l'entreprise, l'industrie et la société, la tradition et l'innovation. C'est dans cet ordre d'idées que s'inscrit cette monographie d'histoire, élaborée à partir du fonds d'archives de la Fabrique jurassienne de meubles de Delémont. L'objectif de cette publication est de montrer, par un exemple concret, l'intérêt que représentent les archives privées, en particulier celles des entreprises, pour la recherche historique.

Puisse cette modeste monographie éveiller la curiosité des lecteurs et rendre attentifs les dirigeants d'entreprises et aussi les cadres, les employés et les ouvriers à la nécessité de conserver ces archives. Les «tas de paperasses», devenus inutiles du point de vue strictement commercial, constituent souvent une documentation de premier ordre, non seulement pour reconstituer l'histoire d'une entreprise, mais surtout pour la compréhension de l'évolution économique et sociale d'une région.

F. K.

Bons hôtels et restaurants jurassiens

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis



DELÉMONT

HÔTEL DU MIDI

Spécialités: poissons de mers
Menu gastronomique

Oscar Broggi
066 22 17 77

BONCOURT



HÔTEL DE LA LOCOMOTIVE

Salle pour banquets 80 à 90 places
Petite salle avec carte: spécialités,
scampis, grenouilles, truites, etc.
Vins des meilleurs crus

M. Gatherat
066 75 56 63

TAVANNES

HÔTEL ET RESTAURANT DE LA GARE

Hôtel réputé de vieille date pour sa cuisine
soignée et ses vins de choix - Petites
salles pour sociétés - Parc pour autos et
cars

Fam. A. Wolf-
Béguelin
032 91 23 14

DEVELIER

HÔTEL DU CERF

Cuisine jurassienne - Chambres - Salles

Charly Chappuis
066 22 15 14

DELÉMONT

HÔTEL VICTORIA

Restaurant de spécialités

Famille
Roger Kueny
066 22 17 57



Restauration :	lundi-mardi	jusqu'à 1 h
	mercredi-dimanche	jusqu'à 2 h
Discothèque-bar :	lundi-mardi	jusqu'à 2 h
	mercredi-dimanche	jusqu'à 3 h

2800 Delémont - Derrière la gare - Téléphone 066 22 84 33

MOUTIER

HÔTEL SUISSE

Accueillant
Grandes salles
Chambres tout confort

Famille
C. Brioschi-Bassi
032 93 10 37



Restaurant de la Poste - Glovelier

066 56 72 21

Famille Mahon-Jeanguenat

Grandes salles pour noces et sociétés - Salles à manger accueillantes - Relais des sportifs - Centre de conférences
Fermé le lundi dès 14 heures



Hôtel-Restaurant de la Gare 2725 Le Noirmont

G. & A. Wenger - Tél. (039) 53 11 10
Spécialités selon saison et arrivages
Menu du jour - Chambres tranquilles

SAIGNELEGIER

HÔTEL BELLEVUE

Cent lits - Chambres (douche et W.-C.)
Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aménagés pour séminaires - Tennis - Prix spéciaux en week-end pour skieurs de fond

Hugo Marini
039 51 16 20

COURFAIVRE

HÔTEL-RESTAURANT DE LA CROIX-BLANCHE

Spécialités campagnardes
Lard - Saucisse - Terrine

Marianne et
Marc Beuchat

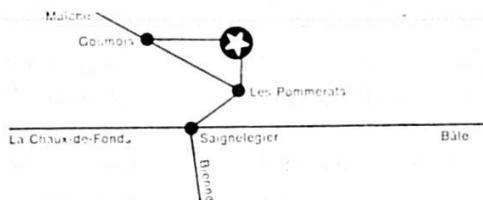
Fermé le mardi



«Chez l'Cabri»

Restaurant de la Couronne
Famille Laurent Maillard
2923 COURTEMAÏCHE
Tél. (066) 66 19 93

CUISINE RÉPUTÉE DANS UN CADRE RUSTIQUE



AUBERGE DU MOULIN-JEANNOTTAT

Truites aux fines herbes
Pain de ménage cuit au four à bois
Dortoirs pour groupes

Famille P. Dubail-Girard
Tél. 039 51 13 15

MONTANA

RESTAURANT «LE BELVÉDÈRE»

Cuisine régionale

Laurent
Degoumois
027 41 17 63

Introduction

Pour écrire l'histoire économique et sociale du Jura aux XIX^e et XX^e siècles, la documentation conservée dans les archives publiques ne suffit de loin pas. Celle-ci est nécessairement limitée par le fait que, depuis le début du XIX^e siècle, nous vivons dans un régime d'économie libérale. L'intervention de l'Etat, même si elle s'est accrue au cours des dernières décennies, n'a que rarement été déterminante dans l'évolution économique. On ne saurait donc rédiger une histoire valable sans avoir recours, le plus largement possible, aux documents qui émanent des unités de base de l'économie capitaliste, c'est-à-dire aux archives d'entreprises.

Le problème des archives économiques privées n'est pas nouveau. Dès le début du siècle, de louables efforts ont été accomplis dans certains pays, l'Allemagne en particulier, en vue de réunir et utiliser ce type de sources. En Suisse, malgré la création des Archives économiques suisses («Schweizerisches Wirtschaftsarchiv»), à Bâle, en 1910, et la constitution de fonds pour quelques grandes entreprises, aucune politique systématique n'a été menée dans ce domaine. Cantonalisme et libéralisme obligent! Il est vrai que l'historiographie suisse a trop longtemps négligé ce domaine. «L'histoire de la plupart des entreprises de notre pays reste à faire», lit-on dans la préface de la thèse, parue en 1972, sur *Une entreprise horlogère du Val-de-Travers: Fleurier Watch Co. SA*. Son auteur, François Jequier, professeur à l'Université de Lausanne, faisait figure de pionnier en Suisse romande. En 1983, il nous donnait une deuxième histoire d'entreprise, illustrant de manière encore plus détaillée et plus compréhensive l'évolution de l'industrie horlogère suisse passant lentement de l'atelier

domestique du XIX^e siècle aux concentrations du XX^e siècle. *De la forge à la manufacture horlogère (XVIII^e-XX^e siècles)*, à travers l'histoire de la famille Le Coultre, du Sentier, retrace l'évolution d'une entreprise qui dominera la Vallée de Joux et influencera directement le destin de la région jusqu'au milieu du XX^e siècle.¹

Une réalité jurassienne mal connue

En ce qui concerne le Jura, le territoire de l'ancien Evêché de Bâle, il n'existe aucune monographie d'entreprise d'une pareille ampleur. De nombreuses maisons ont saisi l'occasion d'un anniversaire pour éditer un ouvrage commémoratif. Ces publications sont d'importance et de qualité inégales. Bien que destinées à rehausser l'image de marque des firmes, ces ouvrages de commande sont utiles pour l'historien qui y trouvera des renseignements inédits, souvent une iconographie originale.² Dans la mesure où elles auraient été sauvegardées, les archives de certaines entreprises jurassiennes devraient offrir de beaux sujets de travaux universitaires.

Une monographie d'entreprise constitue assurément une expérience passionnante, mais c'est indéniablement une aventure parsemée d'embûches. D'abord, il y a les lacunes inévitables dans la documentation laissée par des hommes d'affaires «plus préoccupés par l'examen des dossiers du moment que par la conservation des témoignages du passé». Ensuite, l'étude particulière d'une famille et d'une fabrique ou d'un commerce pose une série de problèmes méthodologiques: rapports avec l'environnement géographique et humain, situation dans un contexte économique, social et politique en constante muta-

tion. En outre, il ne faut pas oublier que «les archives d'entreprises représentent un matériau aussi précieux que dangereux». Leur maniement et leur interprétation nécessitent beaucoup de précautions. A cet égard, on rappellera les recommandations énoncées par Jean Bouvier, un maître en la matière:

«Deux précautions deviennent alors nécessaires pour l'historien, dans la mesure où il est capable de les prendre – et il ne faut pas celer les difficultés de l'entreprise: pratiquer d'abord, chaque fois qu'il est possible, des recoupements documentaires, ajouter à l'analyse interne une sorte d'éclairage externe... La seconde précaution est liée à la première: s'efforcer de ne pas croire les documents privés sur parole; comparer les faits aux intentions, les actes aux paroles, exercer la difficile critique du texte.»³

Il faut bien commencer...

Les problèmes méthodologiques soulevés par les monographies d'entreprise et l'utilisation des archives économiques privées ne peuvent être traités ici. On les trouvera, exposés et discutés, dans les introductions de volumineuses thèses et les articles de revues d'histoire économique et sociale⁴. Ces travaux – notamment ceux de Bertrand Gille et François

Jequier – ont largement inspiré notre démarche. Une démarche qui reste toutefois partielle et inachevée. Partielle, parce que l'approche est surtout centrée sur l'entreprise, à partir de ses propres documents. Mais il faut bien commencer par un bout le défrichage d'une réalité socio-économique jurassienne encore mal connue. Inachevée, dans la mesure où l'étude s'arrête brusquement après cinq ans d'activité de la *Fabrique jurassienne de meubles*, alors que l'inventaire des sources suggère la possibilité d'une monographie s'étendant sur toute la durée d'existence de l'entreprise.

Malgré ses limites et au-delà de son objectif démonstratif, cette étude a pour but de montrer comment s'est constituée au début du XX^e siècle une fabrique de meubles à Delémont. Elle s'articule en deux volets. Le premier, en suivant le fil de la chronologie, retrace la genèse de la *Fabrique jurassienne de meubles* et ses premières années d'activité, sous l'impulsion de Justin Kohler. Le second est une approche structurelle de l'entreprise, avec l'analyse de ses éléments constitutifs: le capital social et les moyens de production, la force de travail, les produits et le rayon de vente. Un aperçu de l'évolution postérieure à 1908 et une réflexion méthodologique tiendront lieu de conclusion provisoire.

I. La fondation et les premières années

Forme fondamentale de l'activité du régime capitaliste, la société anonyme ne constitue pas pour autant le seul, ni même le premier type de structure juridique des entreprises, les cellules de base du système. Depuis plusieurs siècles, des gens dynamiques ont fondé en Europe des entreprises commerciales ou industrielles sur le capital d'un individu, d'une famille ou de plusieurs associés partageant les bénéfices mais aussi les risques de l'entreprise. Les manuels d'économie décrivent les étapes d'évolution de l'entreprise au fur et à mesure des besoins croissants en capitaux engendrés par le passage de la taille artisanale à la dimension industrielle : atelier individuel ou familial, sociétés de personnes (en nom collectif, en commandite), sociétés à responsabilité limitée, sociétés de capitaux (sociétés anonymes).

La plupart des entreprises ont passé par ces différents stades. La *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie*, société anonyme constituée en mai 1903 à Delémont, ne fait pas exception à ce schéma classique, pourtant simplifié dans son cas. La société de capitaux succède immédiatement à l'entreprise individuelle, l'atelier de menuiserie mécanique et fabrique de meubles, fondé et développé par Justin Kohler, ébéniste.

Le fondateur: Justin Kohler (1856-1952)

Si les archives de la société anonyme ont pu être sauvegardées pour l'essentiel, en revanche la documentation fait presque entièrement défaut en ce qui concerne les années antérieures à 1903 : quasiment rien concernant l'entreprise qu'il crée en 1884, quelques très rares

papiers de famille. Voici les maigres renseignements recueillis sur lui et son activité jusqu'au début du XX^e siècle.

Justin Kohler, né le 2 février 1856, est le troisième et dernier enfant d'une famille paysanne installée au Clos-Gorgé, sur le territoire de la commune de Mervelier. Son père Jean-Joseph, né en 1807 est originaire de Liesberg, sa mère, Marie-Barbe-Joséphine, née en 1823, est fille de Jean-Joseph Kohler, de la Deute, originaire d'Elay mais reçu bourgeois de Delémont en 1820, étant «un des plus grands propriétaires fonciers de cette ville». En 1864, ses parents mouraient à quelques mois d'intervalle. Orphelin à l'âge de 8 ans, Justin Kohler fut recueilli par sa commune d'origine et placé chez un tuteur, Franz Steiner, cultivateur à Liesberg. En 1868, il fit sa première communion dans l'église paroissiale. Dix ans plus tard, il hérita d'une somme de 3 000 francs lors de la liquidation de la succession de sa grand-mère maternelle. On ignore où il fit son apprentissage de menuisier. Dans la famille, on se souvient qu'il accomplit ensuite, avec son baluchon sur le dos, le traditionnel «tour de France» des compagnons désireux de se perfectionner dans leur métier (en Suisse et peut-être Outre-Jura).

Muni de sa maîtrise de menuisier-ébéniste, il ouvrit un petit atelier au bas de la rue des Moulins en 1884. Bientôt à l'étroit, il construisit une petite fabrique au sud de la Sorne, au Faubourg de la Gare comme on disait à l'époque. Il avait acheté le terrain, situé au lieu-dit En Taîche, à la veuve et aux héritiers de son oncle Pierre-Joseph Kohler, cultivateur, décédé en 1879.

Le 4 mars 1886, il avait épousé Marie-Christine Kohler, originaire d'Elay, née à



Justin Kohler (1856-1952), sa femme et ses quatre enfants (vers 1903).

La Scheulte en 1862, alors domiciliée à Delémont où ses parents tenaient une ferme sise au bas de la rue des Moulins. De cette union naquirent trois filles et un garçon, qui à des titres divers apportèrent leur collaboration à l'entreprise paternelle.

Quand Justin Kohler ouvre son atelier, au milieu des années 1880, Delémont, pe-

tite bourgade de quelque 3 000 habitants, est en pleine mutation. La ville est devenue une plaque tournante grâce à la construction du réseau des chemins de fer du Jura bernois, achevé en 1887, laquelle « devait faire craquer définitivement les coutures médiévales de la cité ». Autour de la gare surgissent de nouveaux quartiers. Von Roll s'implante

aux Rondez, des petites fabriques d'horlogerie et de boîtes de montres s'installent, le commerce se développe. La *Statistique générale des industries recensées dans les communes du canton de Berne en novembre 1889*⁵ rend compte de cet essor industriel: 53 exploitations occupant 509 personnes, soit 453 hommes et 74 femmes. Parmi elles, 4 ateliers de menuiserie employant 16 ouvriers; le plus important, probablement celui de Justin Kohler, en occupait neuf. Selon la plus ancienne liste des ouvriers retrouvée, la Fabrique de meubles Kohler comptait 13 ouvriers au début 1899 et 19 au 1er janvier 1900. Sur le *Registre des contribuables de la commune de Delémont pour l'année 1899*⁶, Justin Kohler est taxé pour un revenu imposable de 1 500 francs par an et une fortune immobilière de 39 270 francs (estimation cadastrale). Son revenu réel devait s'élever à environ 2 500 francs par an, alors que le salaire annuel de ses ouvriers devait varier entre 1 000 et 1 700 francs, suivant la qualification et le temps de travail.

Au début du XX^e siècle, Justin Kohler songe à donner une nouvelle impulsion à son entreprise.

Le projet de «Fabrique jurassienne de meubles»

Les historiens de l'économie s'accordent pour affirmer que les dernières années du XIX^e siècle s'inscrivent dans une période de croissance économique quasi ininterrompue, qui caractérise l'Europe de 1890 à la veille du premier conflit mondial. A partir de 1895, la conjoncture s'améliore, les prix se relèvent, l'activité s'accroît dans la plupart des branches de l'industrie⁷.

Voilà dans quel contexte économique favorable Justin Kohler prend la décision de donner une plus grande extension à son entreprise en fondant une société

anonyme sous la raison sociale «*Fabrique jurassienne de meubles*». Il faut dire que, depuis 1900, sa fabrique emploie régulièrement plus d'une vingtaine d'ouvriers. Aussi lance-t-il au début de 1902 un appel à la souscription de 300 actions nominales de 500 francs chacune. Dans un *Prospectus pour la Fondation d'une Société anonyme pour l'acquisition et l'exploitation de l'atelier de menuiserie mécanique et fabrique de meubles de M. Justin Kohler, ébéniste, à Delémont*, il définit les objectifs de la société qui devrait reprendre l'entreprise qu'il exploite lui-même depuis 18 ans: «*Pendant ces 18 ans, il a fait pour ainsi dire chaque année des agrandissements et apporté de sensibles améliorations, de telle sorte qu'il ne peut plus par lui-même donner une plus grande extension à sa fabrication. Et cependant, ce n'est que par la **fabrication en masse** que l'on pourrait être assuré de réaliser de forts bénéfices.*

Les demandes vont en augmentant tous les jours et les clients exigent des meubles toujours mieux confectionnés; de là, la nécessité de créer un nouveau et grand magasin bien situé pour pouvoir lutter contre la concurrence étrangère qui parvient encore trop souvent à écouter des marchandises de qualité inférieure. En outre, il serait nécessaire de se procurer une plus grande force motrice parce que, par là, les frais d'exploitation seraient considérablement diminués.

La vente s'étendrait surtout dans le Jura et dans les contrées voisines; elle pourrait encore, dans quelque temps et avec un peu de réclame, s'étendre bien davantage et entrer en concurrence avec toute autre fabrique.»

Ses ambitions en 1902? Mécanisation plus poussée pour fabriquer en séries et réduire les coûts de production, construction d'un grand magasin pour déve-

lopper la vente, avec pour corollaire la conquête d'un marché jurassien, voire plus étendu.

Qu'a-t-il à offrir aux éventuels souscripteurs d'actions? La promesse d'un dividende de 8 %, la réalité d'une entreprise



Affiche de la fabrique Kohler avant 1900. (Document mis à disposition par le Musée jurassien.)

merchant bien; la première reposant évidemment sur une extrapolation des résultats passés de la seconde.

Le projet de Justin Kohler est de constituer une société dotée d'un capital de 220 000 francs, lequel serait couvert par 300 actions de 500 francs et une obligation de 70 000 francs, garantie par une hypothèque en premier rang sur tous les immeubles (bâtiments, machines) de la Société. Une telle somme devrait couvrir

l'acquisition de la Fabrique de meubles Justin Kohler – dont la masse active nette était évaluée 115 000 francs –, la construction du magasin et l'installation d'une nouvelle force motrice devisées ensemble à 55 000 francs, ainsi que la mise à disposition d'un capital d'exploitation de 55 000 francs. Le *Prospectus* détaille ainsi les masses actives et passives que la nouvelle société devrait prendre à sa charge :

1. Les bâtiments, soit une maison d'habitation, un bâtiment de machines, deux ateliers, un bâtiment servant de bureau et hangars pour le bois, pouvant être occupés par une quarantaine d'ouvriers, soit le double, avec peu de frais d'exploitation supplémentaires	60 000.—
2. Machines	20 000.—
3. Marchandises terminées ou en fabrication, ainsi que provisions de bois, suivant inventaire à dresser, environ	35 000.—
4. Créances actives (débiteurs)	<u>20 000.—</u>
	Total
	135 000.—
A déduire, les créances passives (créanciers)	<u>20 000.—</u>
	Masse active nette
	<u>115 000.—</u>

Sur la base des ventes et des travaux de menuiserie exécutés jusqu'alors, et compte tenu d'un surcroît de fabrication une fois la société constituée, Justin Kohler annonçait un chiffre d'affaires de 140 000 francs pour une année, ce qui devait laisser un bénéfice brut (30 %) de 42 000 francs. Après déduction des dé-

penses occasionnées par les intérêts du capital-obligation, les amortissements des immeubles, des machines et de l'outillage, les frais généraux (administration, publicité, éclairage, salaires du directeur et du contremaître), il devait rester un bénéfice net de 24 000 francs. La répartition de ce bénéfice était prévue ainsi :

10 % au fonds de réserve	2 400.—
8 % dividende du capital-actions de 150 000 francs	12 000.—
Tantièmes au Conseil d'administration et à la Direction	2 500.—
Reste à disposition du Conseil d'administration	<u>7 100.—</u>
	Ensemble
	<u>24 000.—</u>

Le calcul établi sur la base du chiffre d'affaires obtenu par Justin Kohler dans les dernières années démontrait d'une manière très claire que la *Fabrique jurassienne de meubles* «pourrait prospérer et aurait un avenir assuré», concluait le *Prospectus*.

Il convient de voir maintenant qui répondit à l'appel de capitaux lancé par Justin Kohler et si la société créée en mai 1903 correspondait bien à son projet. Plus tard, il faudra évidemment se poser la question: est-ce que la pari de 1902 a été gagné ? La *Fabrique jurassienne de*

meubles et de menuiserie a-t-elle tenu les promesses de son fondateur?

La constitution de la société (1903)

Au printemps 1903, une cinquantaine de personnes s'étaient engagées à souscrire une ou plusieurs actions de la société projetée par Justin Kohler. Le 9 mai, vingt-cinq d'entre elles se retrouvent à l'Hôtel du Soleil pour la constitution de la société anonyme *Fabrique jurassienne de meubles et de menuise-*

rie. L'assemblée constate d'abord que 186 actions, correspondant à un capital de 93 000 francs, sont représentées. Le nombre de voix à émettre par Justin Kohler, largement majoritaire avec un paquet de 130 actions, est réduit à 37 en vertu des dispositions du code des obligations. A l'unanimité, les statuts sont adoptés. Le capital social est fixé à 100 000 francs, divisé en 200 actions au porteur; la somme est déjà entièrement souscrite. La société fera l'acquisition de la fabrique Justin Kohler au prix de :

1. Maison d'habitation, atelier, buanderie, bureau, remise et terrain (rue du Voirnet)	59 000.-
2. Machines et outils	<u>16 000.-</u>
	Total <u>75 000.-</u>

La valeur des provisions de bois, des marchandises en stock ou en fabrication, des créances actives et passives sera déterminées par un inventaire à dresser lors de la reprise. Puis l'assemblée élit au bulletin secret un conseil d'administration de cinq membres et deux contrôleurs (vérificateurs des comptes).

Le 5 mai, le conseil d'administration tient sa séance constitutive. Sa composition est arrêtée comme suit :

Président: Albert Gürler, brasseur, originaire de Allschwill

Vice-président: Léon Meyer, préposé aux poursuites, de Boécourt

Secrétaire: Gérald Siegfried, notaire, de Thalwil

Assesseurs: Arnold Eggenschwiler, notaire, de Aedermannsdorf

Désiré Fouillat, architecte, de Verdun-sur-Doubs

Tous sont domiciliés à Delémont. Ensuite, on passe immédiatement à la nomination du directeur, en la personne de Justin Kohler. Les conditions de son engagement sont stipulées dans un contrat signé en date du 11 septembre 1903 :

1. M. Kohler est engagé comme directeur technique et commercial de ladite fabrique. Comme tel il représente celle-ci vis-à-vis des tiers et il engage la société par sa signature donnée collectivement avec un membre du Conseil d'administration, le tout conformément aux dispositions légales et aux statuts.

2. M. Kohler est tenu de vouer tout son temps et ses connaissances dans l'intérêt de l'entreprise.

3. Il engage et congédie les ouvriers, fait et prend les commandes jusqu'à concurrence de 5 000 francs pour une seule affaire; il tient la caisse dont il est responsable et il a la surveillance directe sur les ouvriers et employés qui sont placés sous ses ordres. Il fixe les salaires et les traitements du personnel, lorsqu'ils sont inférieurs à mille huit cents francs annuellement; ceux supérieurs sont à ratifier par le conseil d'administration.

4. Dans l'administration générale de la société qui lui est dévolue, M. Kohler devra se baser sur les indications et instructions qui lui sont données par le conseil d'administration ou par les sta-

MOUTIER

HÔTEL-RESTAURANT DES GORGES

PIZZERIA « LA ROMAGNOLA »

Cuisine à toute heure

Spécialités italiennes

Fam. Montanari

032 93 16 69

MOUTIER

HÔTEL OASIS

Chambres tout confort

Cuisine française

Spécialités de poissons et fruits de mer

Salles pour banquets de 30 à 120 personnes

François Pose

032 93 41 61

SAIGNELEGIER

HÔTELS DE LA GARE ET DU PARC

L'étape gourmande au cœur des Franches-Montagnes – Spécialités selon saison et arrivages des produits frais – Idéal pour vos vacances et réunion de travail

Famille
Michel Jolidon-
Geering
039 5111 21/22

MOUTIER

RÔTISSERIE DU CENTRE

Spécialités au feu de bois

Viandes – Poissons – Fruits de mer

Menu du jour

Michel Montavon
032 93 17 89



**“ Mon argent
c'est ma liberté.**

Lintas SBV 6084

J'épargne à la SBS. ”

**Par exemple sur un
compte d'épargne.**

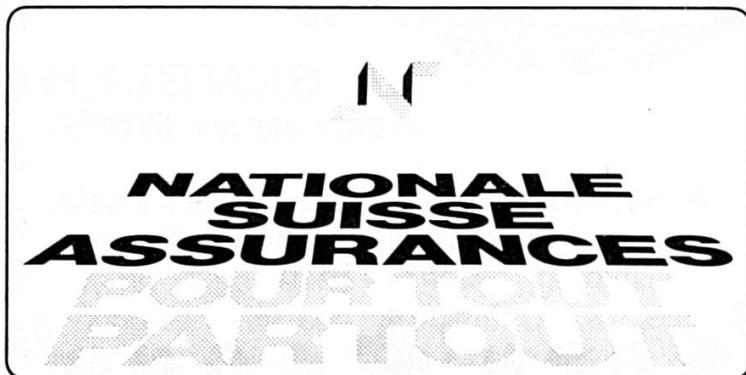


**Société de
Banque Suisse**
Schweizerischer
Bankverein

AGENCE GÉNÉRALE R.-C. ROVELLI

Route de Porrentruy 2 – **2800 Delémont**
Tél. 066 22 41 44 - 45 - 46

Au service de l'industrie et du commerce jurassiens



tuts et règlements spéciaux. Les membres du conseil d'administration auront en tout temps le droit de procéder à des vérifications de livres ou de la caisse de la société.

5. Le directeur veillera sous sa propre responsabilité à ce que la comptabilité soit constamment à jour. Il dressera et fournira les comptes annuels dans les délais fixés par les statuts.

6. Il est également chargé de la surveillance des bâtiments et des machines et outillages et de l'entretien des bureaux et magasins.

7. Le traitement du directeur est fixé à trois mille francs par année, payable mensuellement.

Outre son traitement, le directeur a droit au logement gratuit dans la maison de la société; ce logement comprend quatre chambres, cuisine, caves, buanderie, grenier. En outre, le directeur a droit au bois de chauffage nécessaire à sa famille, à prendre avant tout parmi les déchets.

Les autres clauses concernent le dépôt d'une garantie, les modalités de résiliation du contrat, la procédure en cas de litige ainsi que l'interdiction d'exercer simultanément d'autres emplois et, en

cas de résiliation du contrat, la défense formelle d'exercer le métier de menuisier ou de marchand de meubles dans le Jura pendant dix ans.

En bref, sous la haute surveillance du conseil d'administration, Justin Kohler restait le seul maître de l'entreprise, exerçant à la fois les fonctions de directeur technique et commercial, chef du personnel et chef-comptable.

Ses organes mis en place, la *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie* commence ses activités le 1er juin 1903. Tandis que le personnel de la fabrique – 16 ouvriers – poursuit son travail comme par le passé, le conseil d'administration s'occupe de définir avec Justin Kohler le prix définitif d'acquisition de son entreprise, d'assurer l'assise financière de la nouvelle société et de passer à la réalisation des projets, telle la construction d'un grand magasin.

La première tâche est rapidement menée à bien. Les quatres premiers jours de juin, avec l'aide de deux experts, un maître menuisier de Porrentruy et un marchand de bois de Delémont, on procède à l'inventaire de la fabrique Justin Kohler, lequel est accepté le 10 juin déjà et signé par les parties dans la teneur suivante:

Actif

Immeubles		59 000.–
Machines et outils		16 000.–
Marchandises :		
– meubles terminés	17 072.95	
– marchandises de tapissiers	188.35	
– placages	2 001.35	
– moulures et baguettes	2 293.50	
– magasin des matelassiers	752.60	
– ferrements	970.85	
– bois	12 050.10	
– marchandises diverses	5 460.25	
– verre	131.30	
– mobilier de bureau	250.–	
		41 170.95
		21 579.05
	Total	137 750.–

Passif

Dettes chez les fournisseurs

Dettes pour prêts

9 839.95

50 002.15

59 842.10

Actif net

77 907.90

Justin Kohler ayant souscrit 130 actions pour une somme de 65 000 francs, le contrat de reprise indiquait un solde en sa faveur de 12 907.90.

Cette question réglée, le conseil d'administration invite les actionnaires à verser le solde de leurs souscriptions afin que le capital social soit totalement libéré pour la fin août. Pour liquider les dettes de l'ancienne société (emprunts et créances des fournisseurs), la *Fabrique jurassienne de meubles* contracte un emprunt de 60 000 francs auprès de la Banque populaire suisse, à Porrentruy.

La construction du magasin à la rue la Maltière

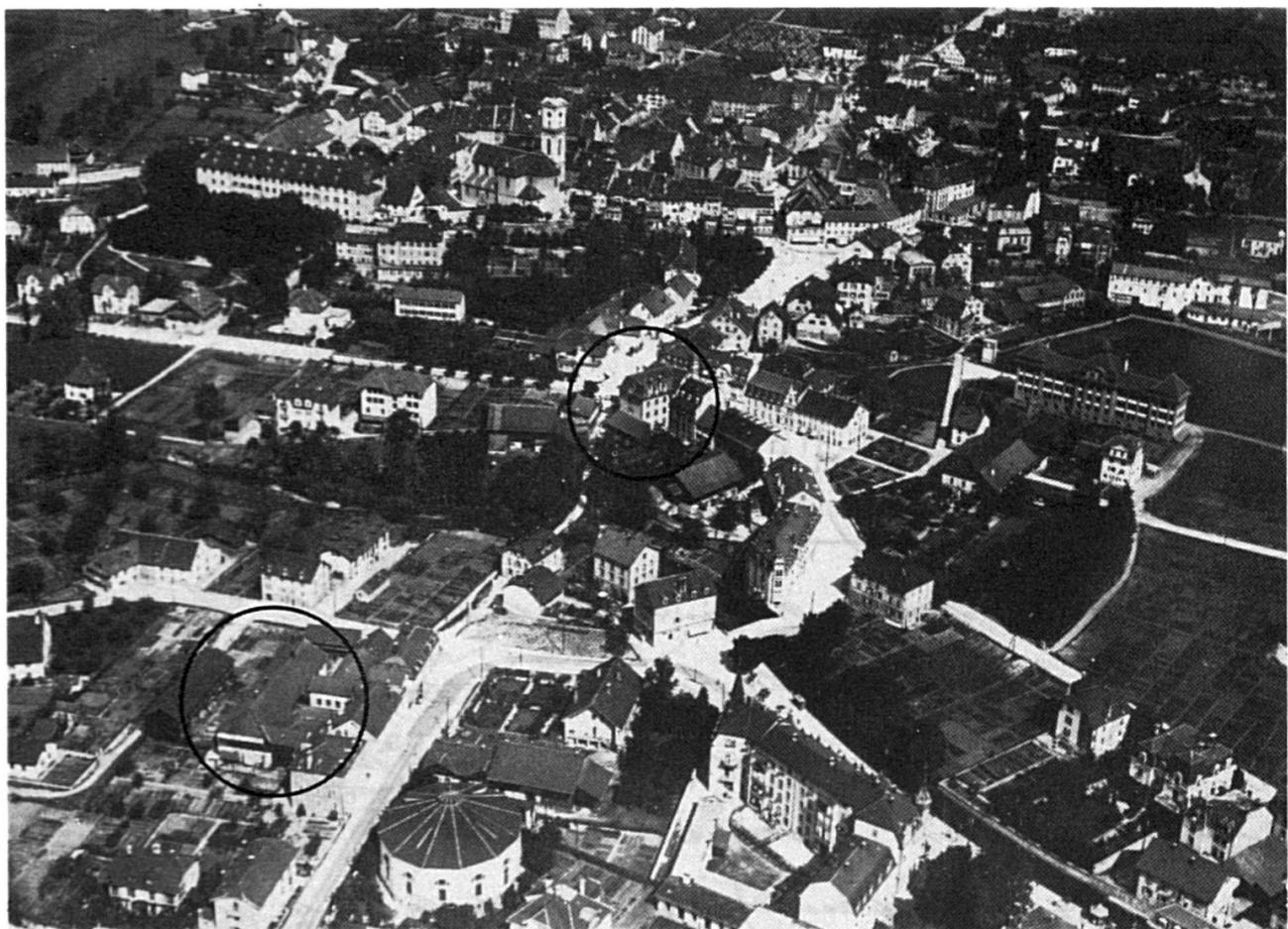
Conformément aux objectifs annoncés lors de l'appel de capitaux, le conseil d'administration met immédiatement le projet de construction d'un grand magasin à l'ordre du jour. A cet effet, il charge, dès juin 1903, l'un de ses membres, Désiré Fouillat, architecte, de préparer les plans et les devis d'un bâtiment, dont le coût ne doit pas dépasser 22 000 francs. Mais en septembre, à la demande du directeur, on décide de surseoir à toute décision sur le projet de construction. Il apparaît plus urgent de moderniser la fabrique: construction d'un nouveau hangar pour le bois, installation d'un moteur de 20 CV et d'un nouvel éclairage par les usines électriques de Wangen.

Le 15 octobre 1904, l'assemblée générale ordinaire réunit dix-sept personnes représentant 162 actions. A l'unanimité, elle accepte le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport de gestion du premier exercice, lequel boucle avec un bénéfice de 3 991,69 francs. Pas ques-

tion de distribuer des dividendes: le montant suffit tout juste à couvrir la somme des amortissements statutaires sur les immeubles (3 % de leur valeur officielle) et les machines (10 %). Les procès-verbaux, très laconiques, ne fournissent aucune explication sur ce résultat médiocre, en comparaison des promesses de départ. Cela n'empêche pas l'assemblée de donner le feu vert au conseil d'administration pour la construction du magasin.

Après une longue discussion, elle lui alloue un crédit de 40 000 francs pour l'acquisition d'un terrain et la construction du bâtiment. Une commission de construction est formée par le conseil d'administration auquel l'assemblée adjoint quatre personnes. Elle se met à la tâche dès janvier 1905. Première question: où bâtir le magasin? La commission donne la préférence à un endroit situé sur une rue passante plutôt qu'à proximité de la fabrique. Elle jette son dévolu sur un terrain appartenant à la famille Pierre Brachet, sis au Faubourg des Moulins, sur le passage le plus direct entre la gare et la ville (rue de la Maltière). Elle paie 8 000 francs ce terrain d'une superficie de 10 ares 62 centiares et composé d'un chésal, d'une remise et d'un verger (estimation cadastrale: 2 340 francs).

Le 9 avril, les plans et devis présentés par l'architecte Désiré Fouillat sont acceptés. Le coût de la construction est estimé à 39 000 francs. Le crédit alloué par l'assemblée des actionnaires est dépassé. La commission de construction décide alors à l'unanimité de «prendre la responsabilité personnelle de ce dépassement» au cas où il ne serait pas ratifié. A la fin du mois, on peut passer à



Vue aérienne de Delémont en 1919. On distingue bien la «fabrique» à la rue du Voirnet (en bas à gauche) et le «magasin» de la rue de la Maltière (au milieu), les deux immeubles de la Fabrique jurassienne de meubles. (Document mis à disposition par le Musée jurassien.)

l'adjudication des travaux: Rinaldo Ceppi, entrepreneur, pour la maçonnerie; Weber & Cie, scierie mécanique, pour la charpente et le lambrissage; Negro frères pour la gypserie, Séverin Joray et fils pour la peinture, Jean Martella pour la ferblanterie et l'entreprise Jermann, à Dittingen, pour les pierres de taille.

Tandis que maçons, charpentiers, peintres et ferblantiers se succèdent sur le chantier, le conseil d'administration cherche à régler le problème de la liaison entre la fabrique et le nouveau magasin, situés de part et d'autre de la Sorne. Pouvait-on éviter le détour par le pont de la Maltière? L'architecte est chargé en mai 1906 de préparer un projet pour l'établissement d'un chemin avec une passerelle afin d'assurer une liaison directe entre les deux. Il faudra trois ans

pour ouvrir ce chemin, les travaux étant retardés par les longues tractations concernant les cessions de terrain et les droits de passage avec les propriétaires voisins.

Le 10 septembre 1906, l'assemblée des actionnaires examine et approuve les comptes de la construction du magasin, lesquels s'élèvent à 58 000 francs, «sauf quelques petits travaux de détail qu'il reste à exécuter». Pleins pouvoirs sont donnés au conseil d'administration pourachever l'aménagement du bâtiment. Au début 1907, il décide de construire une remise adjacente à ce dernier. L'ouverture des «nouveaux Grands magasins» de la *Fabrique jurassienne de meubles* avait été marquée par une «grande exposition», annoncée dans la presse locale à fin avril 1906.

Augmentation du capital social et emprunts

Alors que la société, comme prévu, investissait plus de 60 000 francs dans la modernisation de la fabrique et l'implantation commerciale, le chiffre d'affaires ne parvenait pas à atteindre les 140 000

francs annuels escomptés. Comme on insuffle un mélange de gaz à un ballon qui se traîne au lieu de s'élever, le conseil d'administration décide d'ouvrir deux robinets pour se procurer les liquidités nécessaires: dans un premier temps, augmentation du capital, ensuite, recours à l'emprunt.

Liste de souscription.

En se référant aux statuts de la Fabrique jura-suisse de Meubles et de Menuiserie à Delémont dont les soussignés ont pris connaissance, déclarent par la présente souscrire des actions de frs. 500.- (cinq cents francs) chacune de la dite société pour une augmentation du capital action de frs 50000.-, émises conformément aux décisions de l'assemblée générale des actionnaires du 29 août 1905.

Ils s'engagent à se libérer du montant en sommes égales, le premier ...

Melgratier
Gustin Röthlis
A. Schmid
A. Pouelle
P. Dreyer

Nombre d'actions	Somme.
4. 2000	fr.
4. 2000	fr.
2. 1000	
2. 1000	
1	500

	<u>Actions</u>	<u>Fr.</u>
<u>Eugène Girardot</u>		
<u>Mr. Tsigouros</u>		
<u>Meyer Robert Gletsingen</u>	4	2000.—
<u>J. Magrin</u>	2	1000 —
<u>D. Matignon</u>	4	2000. —
<u>Joliat, notaire</u>	2	1000. —
<u>A. Comte</u>	2	4000
<u>M. Walla</u>	2	1000
<u>Catteneau, curé</u>	1	500. —
<u>B. Baier</u>	Doux	1000
<u>Bellefond</u>	56	
<u>Gygax</u>	2	2000
<u>Guerbey</u>	2	1000
<u>Fidancé</u>	4	2000. —
<u>Louis Joliat, menuisier</u>	1..	500.
<u>Giovanni Martella</u>	2	1800
<u>Dolioz</u>	4	2000.
<u>Gumpachhaff</u>	2	1000 —
<u>Dr. Hattbisen</u>	2	1,000
<u>A. Favre</u>	2	1000 —
<u>León Polidorow</u>	1	500

Liste des souscripteurs, 1905.

En août 1905, le capital social est porté à 150 000 par l'émission de 100 actions privilégiées de 500 francs, donnant droit

à un dividende de 5 % avant toutes autres répartitions aux actions ordinaires. L'assemblée générale extraordi-

naire du 15 janvier 1906 constate que les 100 actions privilégiées sont entièrement souscrites et libérées par 25 actionnaires. Toutefois, la comparaison de la liste des procès-verbaux avec celle des souscripteurs révèle que seulement 64 actions avaient trouvé preneurs. En l'occurrence, le directeur et les cinq membres du conseil d'administration auraient consenti un sacrifice pour atteindre les 50 000 francs, en versant encore de leur poche chacun 3 000 francs (6 actions).

Peu de temps après, le président Albert Gürtler propose d'emprunter 120 000 francs «pour rembourser les dettes». Des démarches sont entreprises par le notaire Siegfried auprès de la Caisse hypothécaire du Canton de Berne, laquelle se déclare disposée à prêter 94 000 francs en premier rang. Finalement, le prêt est accordé contre deux obligations hypothécaires :

– la première, le 25 octobre 1906, de 44 000 francs, garantie par le magasin de la rue de la Maltière, estimé à 66 000 francs;

– la deuxième, le 25 mars 1907, de 46 000 francs, garantie par l'habitation et les ateliers de la rue du Voirnet, estimés à 69 000 francs.

Par ces deux reconnaissances de dettes, la *Fabrique jurassienne de meubles* s'engageait à amortir les prêts et payer les intérêts du solde du capital par le versement d'une annuité de 5 1/2 % du capital primitif.

Nous sommes en 1907. La *Fabrique jurassienne de meubles* termine son quatrième exercice quand le conseil d'administration – on le suppose – peut se dire que la période de rôdage, d'assainissement et de grands investissements est enfin achevée. Ces exercices ont-ils apporté les résultats escomptés? Pour le savoir, jetons un coup d'œil sur les bilans et les comptes des cinq premières années.

Marche des affaires et situation de l'entreprise

Il n'est pas question ici d'établir un diagnostic de l'entreprise après cinq ans d'activité, tel que le ferait un conseiller en gestion d'entreprise. Même s'il possédait les compétences requises, l'historien se trouverait inévitablement confronté aux problèmes des sources, par trop lacunaires pour permettre une analyse complète de tous les indicateurs comptables, techniques, commerciaux et sociaux entrant en ligne de compte. L'historien est déjà content s'il peut reconstituer les séries complètes des inventaires, des bilans et des comptes de pertes et profits et compléter son information avec des documents tels que le *Journal*, le *Grand Livre* et des comptes particuliers.

Dans le cas de la *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie*, les *Procès-verbaux du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires* (1903-1926) ainsi que le *Grand Livre* (1903-1924) ont permis la reconstitution du bilan, du chiffre d'affaires du compte des pertes et profits et la répartition du bénéfice (voir tableau p. 21), objets soumis chaque année à l'assemblée générale ordinaire. En revanche, les rapports de gestion ont malheureusement disparu, ce qui prive l'historien d'une source importante pour l'interprétation des données chiffrées. A la lecture des procès-verbaux, toujours très laconiques, on pourrait croire que le conseil d'administration n'a jamais rencontré de difficultés à faire ratifier sa gestion par les actionnaires, malgré des résultats apparemment peu satisfaisants, mais sans doute expliqués et justifiés dans le rapport de gestion.

Dans le prospectus de lancement, Justin Kohler prévoyait un bénéfice net, après amortissements, de 24 000 francs; il

Fabrique jurassienne de meubles

Bilan, compte de pertes et profits, répartition du bénéfice (1903-1908)
(au 31 mai, en francs)

	1903 ¹	1904	1905	1906	1907	1908
BILAN						
Actif						
Caisse		1222	510	1225	1453	1301
Immeubles :					126080	126212
- Fabrique	59000	67993	67456	65500		
- Magasin				58663		
Machines	16000	16701	18106	16280	16626	15687
Marchandises	41171	61182	65224	85018	90381	92773
Débiteurs	56579 ²	32295	51987	58658	59597	50749
Total	172750	179393	203283	285344	294137	286722
Passif						
Capital social	100000	100000	100000	150000	150000	150000
Fonds de réserve	-	-	-	846	1870	2223
Créanciers :		75402	95155			
- Emprunts	50002			97344	104000	103103
- Fournisseurs	22748			28666	29748	24279
Effets à recevoir	-				1211	660
Pertes et profits, bénéfice	-	3991	8128	8488	7298	6457
Total	172750	179393	203283	285344	294137	286722
COMPTE DE PERTES ET PROFITS						
Dépenses						
Salaires		32691	39755	40114	47629	49574
Frais généraux		7641	8674	10411	11757	11598
Exploitation		1629	1904	2253	2481	3192
Amortissement		-	3620	3772	3593	5445
Divers		3222	3103	8349	12145	11638
Total		45183	57056	64899	77605	81447
Recettes						
Marchandises		47917	59437	63410	73954	78218
Divers		1257	5747	9977	10949	9686
Total		49174	65184	73387	84903	87904
Recettes		49174	65184	73387	84903	87904
Dépenses		45183	57056	64899	77605	81447
Bénéfice		3991	8128	8488	7298	6457
RÉPARTITION DU BÉNÉFICE						
Amortissements :						
- Immeubles		1950	1956	1965	2471	1604
- Machines		1670	1826	1628	1663	1568
Fonds de réserve		-	846	1024	664	785
Mauvais débiteurs		-	-	171	-	-
Dividendes :						
- 100 actions privilégiées				700	2500	2500
- 200 actions ordinaires		-	3500	3000	-	-
Bénéfice reporté		371	-	-	-	-
Total		3991	8128	8488	7298	6457

¹Bilan d'entrée.

²Y compris 35000 francs à verser par les actionnaires.

Sources : Fabrique jurassienne de meubles : *Procès-verbaux du Conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires (1903-1926)*; *Grand livre (1903-1924)*.

faisait miroiter un dividende de 8 % pour appâter les souscripteurs d'actions. Les premiers bilans se révélèrent à cet égard très décevants, puisque le bénéfice ne dépassa pas 8 500 francs. A l'examen, on s'aperçoit que la situation est encore moins brillante, car il s'agit du bénéfice avant le décompte des amortissements statutaires, ce qui ramène le bénéfice net à 371 francs pour 1903-1904 et à un

Exercices	Vente meubles	Travaux de menuiserie	Total
Prévision	100 000.—	40 000.—	140 000.—
1903/04	76 697.40	20 470.25	97 167.65
1904/05	100 749.65	33 637.—	134 386.65
1905/06	84 561.15	40 572.40	125 133.55
1906/07	110 112.25	43 556.—	153 668.25
1907/08	113 174.—	42 312.05	155 486.05

On remarque que l'objectif fixé n'a pu être atteint qu'à partir du quatrième exercice. Malgré un chiffre d'affaires supérieur à 140 000 francs, le bénéfice net est resté très en dessous des prévisions. Sans doute Justin Kohler a-t-il péché par optimisme dans l'estimation de son budget. Ainsi, comme on peut le déduire des chiffres du compte de pertes et profits, le bénéfice brut réalisé sur les travaux de menuiserie et les ventes de meubles et de marchandises n'atteint pas les 30 % escomptés, comme l'indique le petit calcul suivant pour l'exercice 1907-1908:⁸

Chiffre d'affaires	155 000.—
Bénéfice sur ventes	78 000.—
Salaires ouvriers	44 500.—
Bénéfice brut	33 500.— soit 21 %

D'autres éléments semblent avoir été au contraire sous-estimés, par exemple les frais généraux et le coût de construction du nouveau magasin.

C'est évident, du point de vue des actionnaires, la *Fabrique jurassienne de meubles* a connu des débuts moroses.

peu moins de 5 000 francs pour 1905-1906. Corollaire, les dividendes – quand il y en a – restent bien inférieurs au taux promis. Comment expliquer ces résultats peu réjouissants du point de vue des actionnaires, dont la rémunération restait médiocre et mal assurée ?

Examinons d'abord le chiffre d'affaires réalisé au cours des cinq premières années :

Mais, d'une part, la seule différence entre recettes et dépenses ne suffit de loin pas à décrire la situation d'une entreprise, d'autre part, les objectifs de cette dernière se réduisent rarement à la seule maximisation du profit. Justin Kohler, certes actionnaire majoritaire, mais avant tout fondateur et patron de la *Fabrique jurassienne de meubles*, était sans doute plus motivé par la croissance et la pérennité de « son » entreprise dont la rentabilité ne pouvait être assurée à long terme, que si elle reposait sur des bases saines. Pour juger de l'état de santé de la *Fabrique jurassienne de meubles*, on dispose du bilan, véritable radioscopie de l'entreprise.

On remarque d'emblée que la somme du bilan est passée de quelque 170 000 francs à plus de 280 000 francs. Le prix du bâtiment de la rue de la Maltière, d'ailleurs compensé par l'augmentation du capital social en 1905, explique largement, mais pas complètement, cet accroissement. La valeur d'inventaire des marchandises a plus que doublé, de même que le compte débiteurs. L'aug-



PIGNONS ET ROUES D'HORLOGERIE ET D'APPAREILLAGE
DÉCOLLETAGE ET REPRISE EN TOUS GENRES
GALVANOPLASTIE - DÉROUILLAGE

HELIOS A. CHARPILLOZ S.A.
CH-2735 BEVILARD



2942 ALLE

Pour une agriculture
jurassienne
moderne et dynamique

Coopérative agricole CENTRE-AJOIE

2942 Alle

Téléphone 066 71 24 24

UBS – pour nous,
depuis longtemps
la première banque.



Succursale de Porrentruy
Rue du 23-Juin 8
Tél. 066 65 12 41



mentation des stocks de meubles et de marchandises peut se justifier par l'ouverture des trois étages d'exposition de la rue de la Maltière. Certes, les armoires, les chambres à coucher ou tables de cuisine ne subissent pas une dépréciation aussi rapides que d'autres produits, plus périssables et plus sensibles à la mode. Cependant, ajouté au montant élevé des factures non encaissées, cet argent qui reposait représentait des immobilisations importantes, environ la moitié des ressources totales de l'entreprise.

En rentrant, cet argent aurait permis de réduire sensiblement les difficultés de trésorerie, en diminuant notamment la part des dettes à court terme, lesquelles avaient aussi doublé en cinq ans. On aurait peut-être ainsi pu éviter d'avoir trop massivement recours aux emprunts hypothécaires, qui équivalent dès 1906 à près de la moitié des capitaux permanents et, surtout, à plus des deux tiers de la valeur des immeubles et machines, ce qui représentait certainement une « situation hypothécaire » plutôt « chargée ».

Les comptes de pertes et profits (voir tableau p. 21) font ressortir une augmentation des recettes, conséquence directe de l'accroissement du chiffre d'affaires. Mais, parallèlement, salaires, frais généraux et d'exploitation ont enflé. Le bénéfice reste donc modeste. Sa répartition n'est pas exactement effectuée comme prévu initialement. On l'a souligné plus haut, il s'agit en réalité du bénéfice avant déductions des amortissements statutaires, soit 3 % sur la valeur de la fabrique du Voirnet et 1 % sur celle du magasin de la rue de la Maltière ainsi que 10 % sur celle des machines et outils. Le reste – en fait le bénéfice net – devait

être réparti entre le fonds de réserve (10 % au minimum) et les actionnaires. A trois reprises, le bénéfice fut trop mince pour servir les actions ordinaires. Quant aux tantièmes du conseil d'administration et du directeur, il ne pouvait pas en être question durant ces premières années de vaches maigres.

A nos yeux, après cinq ans d'activité, la situation de la *Fabrique jurassienne de meubles* restait précaire. Malheureusement, on ignore comment Justin Kohler et ses associés jugeaient les choses, puisque les rapports de gestion ont été détruits, de même que toute autre source susceptible d'éclairer notre lanterne. Toutefois, les procès-verbaux du conseil d'administration nous apprennent que Justin Kohler présenta un « rapport sur la marche de la fabrique », à la séance du 14 janvier 1908. Il la qualifia de « normale ». Après avoir rappelé que « bien des améliorations avaient été apportées dans le contrôle des bois et des marchandises », il proposa, pour la promotion de la vente, d'éditer un « album photographique ».

Ces quelques bribes concernant la marche des affaires sont intéressantes, mais insuffisantes pour l'appréciation de la situation de l'entreprise, situation qui d'ailleurs ne dépendait pas seulement de facteurs internes, mais également de la conjoncture économique. Une étude exhaustive devrait en tenir pleinement compte. Signalons seulement que la première décennie du XX^e siècle est marquée par deux fortes dépressions – en 1902-1903 et en 1908-1909 – qui affectent particulièrement l'industrie horlogère mais sont également ressenties par la *Fabrique jurassienne de meubles*, comme le montre la courbe de l'emploi (voir p. 32).

II. L'entreprise : le capital

Après avoir évoqué la fondation et les premières années de la *Fabrique jurassienne de meubles*, il convient de procéder à une sorte de radiographie du sujet, afin de mieux comprendre son organisation, son fonctionnement et ses liens économiques, sociaux et politiques avec son environnement immédiat, la ville de Delémont. Une entreprise est une organisation économique, dont on peut démonter les rouages (capital social, moyens de production, force de travail) et décrire les fonctions principales (production, vente, financement). Elle est cependant plus qu'un agent économique. L'entreprise constitue également une cellule du corps social, dont la réalité transcende les seuls rapports économiques. Derrière les marchandises, les machines, les comptes et les bilans, il y a des hommes et des femmes, des familles et une collectivité locale.

Le capital social et les actionnaires

Les rapports entre l'entreprise et la société sont même codifiés par le droit du commerce. Les activités de production s'exercent dans le cadre de formes juridiques pouvant varier suivant le type d'entreprise. La transformation de la Fabrique Justin Kohler en Société anonyme impliquait la soumission à certaines contraintes légales, inscrites dans le code des obligations. Ainsi, la société doit être inscrite au Registre du commerce après s'être dotée de statuts, dûment authentifiés.

Les statuts du 9 mai 1903 précisent la raison sociale – *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie* – et désignent le siège social – Delémont – de la société, laquelle a pour objet et pour but l'exploitation de la fabrique de meubles

et de menuiserie mécanique appartenant précédemment à M. Justin Kohler, le commerce de toutes marchandises rentrant dans la branche d'ameublement et toutes affaires similaires. Son rayon d'activité était limité au territoire national. Le conseil d'administration était autorisé à ouvrir des succursales ou des dépôts.

Ensuite, les statuts définissent le montant et la composition du capital social, les organes de la société avec leurs compétences, la procédure de contrôle des comptes et de la gestion, la clef de répartition des bénéfices ainsi que les modalités de dissolution et de liquidation de la société. Dispositions classiques, qui n'appellent pas de commentaires.

Les organes de la société sont :

1. L'assemblée générale des actionnaires ;
2. Le conseil d'administration ;
3. La direction ;
4. Les contrôleurs.

L'assemblée générale des actionnaires est le pouvoir suprême de la société ; elle est réunie ordinairement une fois par année pour approbation ou rejet des comptes et de la gestion de l'exercice écoulé. Dans l'intervalle, il appartient au conseil d'administration de veiller d'une manière générale à la bonne marche de la société. Nommé par lui, le directeur est le véritable chef de l'entreprise.

Comme son contrat le stipule, il est chargé de l'administration générale. Vis-à-vis du conseil d'administration, il est responsable de tous les secteurs de l'entreprise : fabrication, vente, personnel, comptabilité.

Voilà pour la lettre des statuts. Mais qui sont les actionnaires qui ont répondu à l'appel de capitaux de Justin Kohler ?

Quelle est la composition du conseil d'administration? De quels milieux proviennent les bailleurs de fonds?

Le prospectus pour la fondation de la *Fabrique jurassienne de meubles* prévoyait un capital-actions de 150 000 francs. En fait, ce montant sera réuni en deux étapes: au printemps 1903, 200

actions de 500 francs seront souscrites par 46 personnes; en automne 1905, 100 actions privilégiées de même valeur trouveront 26 acquéreurs. Au début 1906, les 300 actions de la *Fabrique jurassienne de meubles* sont ainsi réparties entre 59 personnes. Voici la liste des principaux actionnaires:

Nom et prénom	Profession	Actions		Total
		Ordinaires	Privilégiées	
1. Kohler Justin	Directeur	130	18	148
2. Gürtler Albert	Brasseur	4	10	14
3. Fouillat Désiré	Architecte	2	8	10
4. Schmid Albert	Négociant	2	8	10
5. Zurbrügg Emile	Négociant	2	8	10
6. Léon Meyer	Préposé aux poursuites	2	7	9
7. Oscar Froidevaux	Chef de section	2	4	6
8. Bohrer frères	Marchands de bois	5	—	5
9. Butignot Edouard	Médecin	—	4	4
10. Solioz Victor	Ingénieur	—	4	4
11. Vallat Maximin	Médecin	2	2	4
12. Gerspacher Joseph	Gérant	2	2	4
13. Meyer Robert	Marchand de bois	—	4	4
14. Gygax Gottfried	Marchand de bois	2	2	4
15. Meyer frères	Marchands de bois	3	—	3
16. Martella Jean	Ferblantier	1	2	3
17. Jules Joliat	Notaire	1	2	3
42 personnes avec 1 ou 2 actions		40	15	55
		200	100	300

Toutes ces personnes, sauf trois marchands de bois de Laufon, Undervelier et Gerlafingen, résident à Delémont, lieu de domicile de la majorité des actionnaires (37 sur 59). Les autres, dont la part au capital social est très faible, sont dispersés dans la Vallée de Delémont, à Courrendlin et dans quelques villages du Val-Terbi et même trois aux Franches-Montagnes. Socialement, les actionnaires de la *Fabrique jurassienne de meubles* proviennent de milieux indépendants – industriels, commerçants, professions libérales – ou exercent une haute fonction publique au niveau du district. Pour la plupart propriétaires et jouissant d'un revenu élevé (supérieur à 2 000 francs

par an) en 1899, ils appartiennent aux classes les plus aisées de la ville et de la campagne.

La composition du conseil d'administration est symbolique à cet égard. De 1903 à 1908, huit personnes y ont siégé:

Gürtler Albert	1903-1921
Meyer Léon	1903-1926
Fouillat Désiré	1903-1912
Eggenschwiler Arnold	1903-1904
Siegfried Gérald	1903-1905
Schmid Albert	1904-1908
Zurbrügg Emile	1906-1912
Froidevaux Oscar	1908-1915

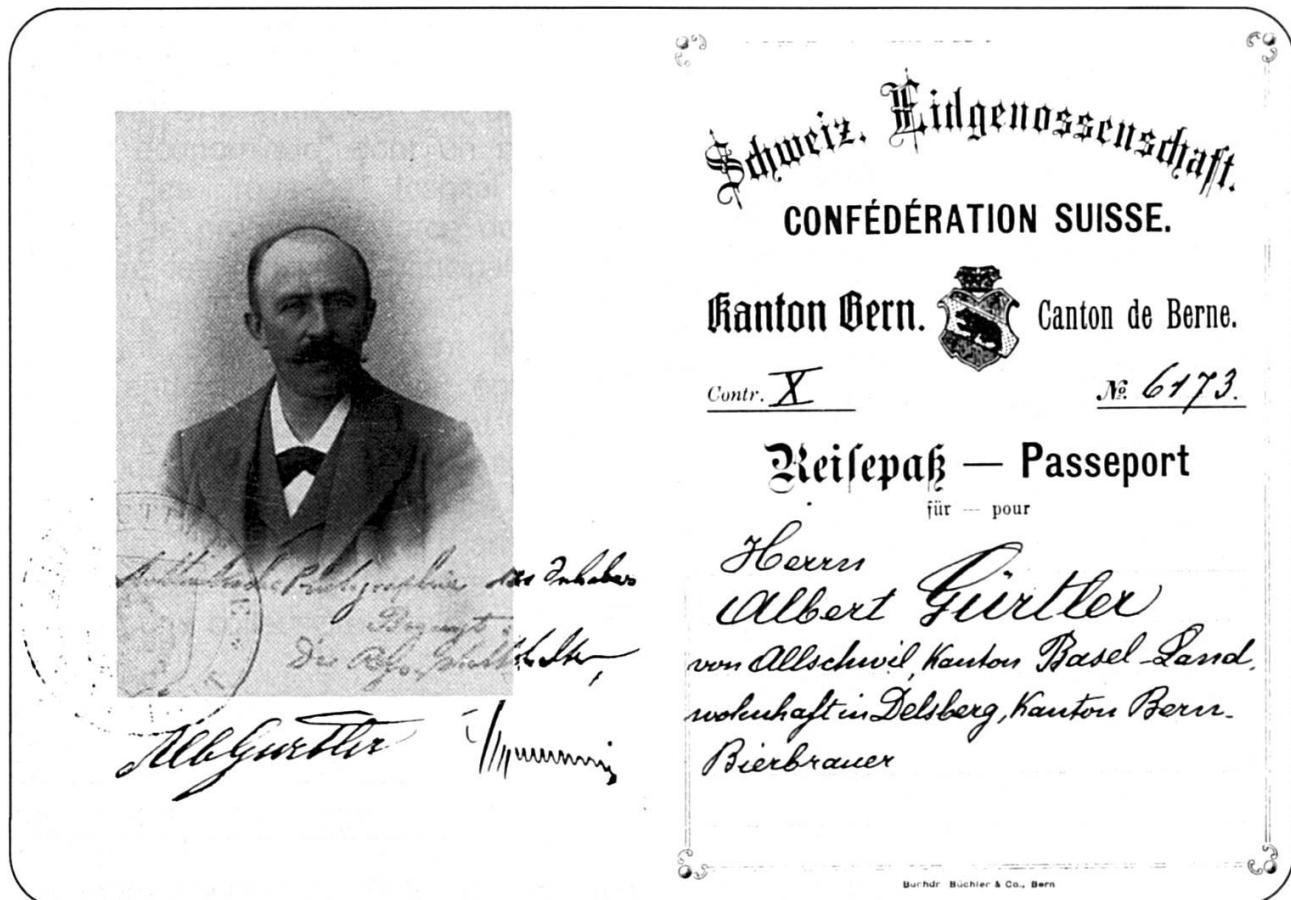
La personnalité la plus marquante est sans conteste le président du conseil d'administration, non seulement parce

qu'il assume cette charge, mais surtout en raison de son rôle éminent dans la vie locale.

Albert Gürtler, né en 1854 à Allschwil dans une famille d'agriculteurs, est le fondateur – en 1886 – de la brasserie de Delémont, laquelle porta son nom, puis emprunta celui de la ville, avant de

Membre influent du parti libéral-radical, il avait fait partie du Conseil municipal pendant dix ans (1892-1902) avant de se faire élire au Grand Conseil bernois en 1904.

A ses côtés, on trouve un architecte, deux notaires, deux négociants, le préposé aux poursuites et le chef de sec-



Albert Grübler, président du Conseil d'administration (1903-1921). (Document mis à disposition par le Musée jurassien.)

devenir la Brasserie jurassienne SA en 1907, à la suite du rachat de la Brasserie Choquard, à Porrentruy. Peu après sa mort, en 1921, l'entreprise sera reprise par la société Warteck SA de Bâle, dont elle deviendra un dépôt régional. En 1899, Albert Gürtler, entrepreneur prospère, est devenu le plus gros contribuable individuel de la ville: ses propriétés foncières sont estimées à près de 200 000 francs, ses revenus imposables dépassent les 20 000 francs par an. Il s'occupe aussi activement de politique.

tion. A l'exception du premier, tous ont joué un rôle politique; à l'instar du président du conseil d'administration, ils militaient dans le parti libéral-radical. Gérald Siegfried est membre de l'éphémère Conseil général (1901-1908), Albert Schmid avait été conseiller municipal de 1895 à 1901; Oscar Froidevaux – de 1905 à 1909 – et Emile Zurbrügg – de 1909 à 1912 – se succéderont à la mairie; enfin, Arnold Eggenschwyler revêtira plus tard les fonctions de préfet de Delémont (1911-1927).

Ainsi, du moins à ses débuts la *Fabrique jurassienne de meubles* apparaît plutôt liée aux milieux radicaux qui ont joué un rôle dynamique dans le développement économique de la ville, à l'instar de l'ancien maire Victor Helg, fabricant de boîtes de montres après avoir été percepteur et gérant de la Caisse d'épargne, et d'Amédée Comte, fondateur de la coutellerie, d'une fabrique de boîtes et d'une usine électrique avant de devenir député (1889-1905), puis préfet (1906-1911). Cette élite politico-sociale, composée de petits industriels, de professions libérales et de chefs de bureau, constitue, selon la terminologie de certains sociologues, la «classe moyenne supérieure». Sur le plan suisse ou européen, elle n'occupe qu'une position subalterne dans les hiérarchies de la richesse et du pouvoir par rapport à la grande bourgeoisie industrielle, commerciale et financière, classe conquérante qui étend la domination du capitalisme au monde entier. A l'échelon régional toutefois, son influence est souvent déterminante. Un dépouillement systématique des archives d'entreprises – pour autant qu'il en reste! – devrait permettre de reconstituer le tissu des relations économiques et sociales entre ces hommes. Peut-être parviendrait-on ainsi à cerner le profil et saisir le comportement d'une bourgeoisie régionale!

Les moyens de production

Selon la terminologie marxiste, le capital d'une entreprise peut être décomposé en deux parties: le capital constant et le capital variable. Le capital constant, c'est le capital fixe – bâtiments et installations, machines et outillages – des économistes libéraux, plus le capital circulant – matières premières, combustibles, matières auxiliaires – à l'exclusion des salaires. Ces derniers forment le capital variable.

Arrêtons-nous d'abord au capital constant, lequel rend compte des moyens de production mis en oeuvre par la *Fabrique jurassienne de meubles*: immeubles, machines et outils, marchandises, bois et fournitures diverses, matières auxiliaires et force motrice électrique.

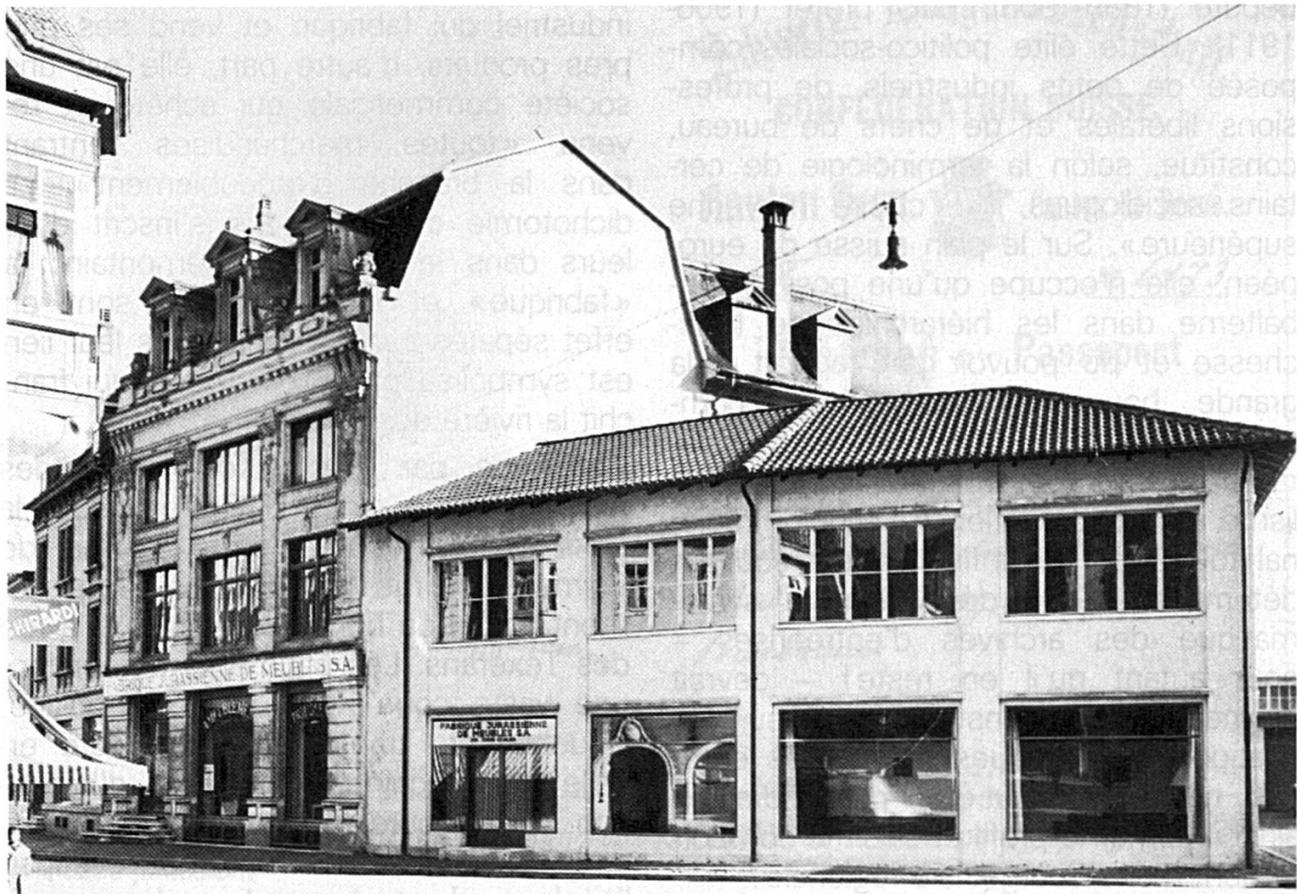
Une remarque s'impose à ce stade: la *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie* est une entreprise hybride: d'une part, elle est un établissement industriel qui fabrique et vend ses propres produits, d'autre part, elle est une société commerciale qui achète et revend «toutes marchandises rentrant dans la branche d'ameublement». La dichotomie des fonctions s'inscrit d'ailleurs dans le paysage delémontain: la «fabrique» et le «magasin» sont en effet séparés par la Sorne, mais leur lien est symbolisé par la passerelle qui franchit la rivière dès 1909.

Construite par Justin Kohler, sur des terrains acquis entre 1888 et 1902, la fabrique était située entre la rue de Voirnet et la rue de Taîche, à l'emplacement actuel du home Clair Logis à la rue des Texerans. Les bâtiments entouraient une vaste cour intérieure rectangulaire, laquelle sera transformée plus tard en halle des machines. La maison d'habitation et les bureaux formaient la partie sud-est; l'atelier des machines occupait l'angle nord-est; les ateliers des menuisiers, des tapissiers et des tourneurs ainsi que le séchoir devaient se trouver dans l'aile ouest; les salles du premier étage servaient de magasins. Un passage au nord permettait l'accès de la cour aux chars par la route de Rossemaison. En bordure de la rue de Taîche, une grande remise servait d'atelier et de hangar à planches. Les bâtiments, leurs assises et leurs aisances avaient été rachetés en 1903 pour 59 000 francs. Selon une cédule hypothécaire du 25 mars 1907, ces immeubles recouvriraient

une surface d'environ 18 ares. L'estimation cadastrale s'élevait au montant de 69 520 francs.

Les autres immeubles étaient sis à la rue de la Maltière. Ils comprenaient le bâtiment commercial de trois étages avec ses locaux d'exposition et le logement du directeur, une remise en bois accolée contre la façade sud, les aisances et un chésal. L'imposante bâisse de 18 mètres de haut, surmontée d'un comble

L'esthétique y trouvait son compte, apparemment au détriment du côté utilitaire. On n'avait pas jugé nécessaire d'incorporer un monte-chARGE (en dépit, dit-on, de l'insistance de Madame Kohler, l'épouse du directeur) à l'intérieur de ce bâtiment. Le coût de construction dépassa largement le devis initial. En mai 1906, les immeubles de la Maltière figuraient pour la première fois à l'actif du bilan. Leur valeur officielle était estimée



Le magasin de la rue de la Molière, construit en 1905-1906, avec l'annexe bâtie en 1949 (actuellement siège delémontain du Crédit Suisse).

mansardé supportant un vaste toit d'ardoises, fut construite en 1905-1906 dans les circonstances décrites plus haut. La façade nord, donnant sur la rue de la Maltière, était remarquable avec ses pilastres et ses entablements ornés de motifs décoratifs et de mascarons encadrant de larges baies vitrées à la « mode américaine » (Chicago windows). Une réalisation bien dans le style de l'époque.

à 68 740 francs, selon un extrait du registre de l'impôt foncier du 30 juillet 1907.

En revanche, aucun document contemporain de la fondation de la *Fabrique jurassienne de meubles* ne nous fournit le détail des machines et outils, qui figurent au bilan pour un montant global de quelque 16 000 francs. Cependant, une liste établie en mai 1933 permet de

se faire une idée de l'outillage: scie circulaire et à ruban, machine à toupiller, dégauchisseuse, raboteuse, mortaiseuse, perçuseuse et ponceuse, four et presse de placage, forge et enclume,

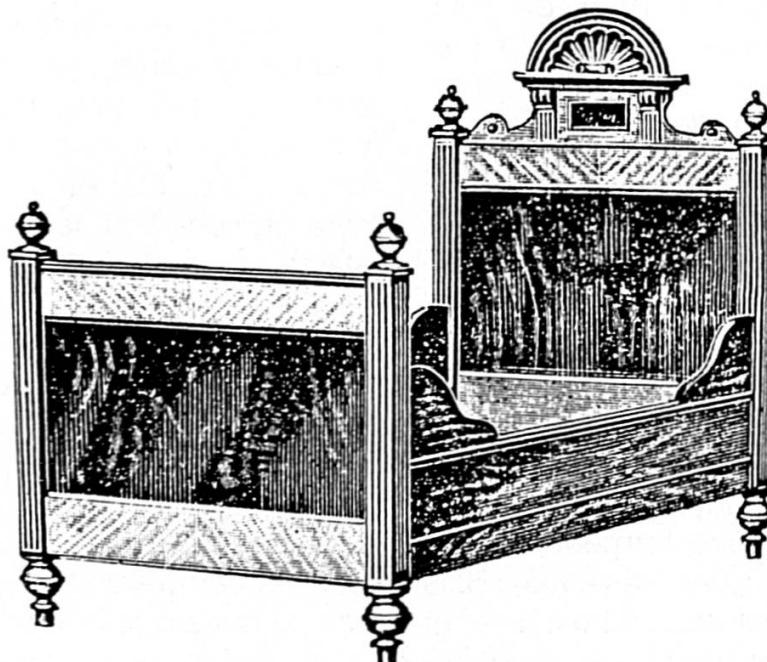
installation d'aspiration de la sciure, équipement pour le polissage, un moteur électrique pour actionner le tout, ainsi qu'une vingtaine d'établis et armoires à outils. Les informations sur l'état des

Fabrique Jurassienne de Meubles

(ci-devant Justin Kohler)

DELÉMONT

DEMANDEZ NOS CATALOGUES



VISITEZ NOS MAGASINS

Installation d'Hôtels et de Restaurants

SPÉCIALITÉ

Trousseaux complets

Lits complets

et meubles en bois ou rembourrés

en tous genres et à tous prix H 6481 D

Publicité parue dans MERGUIN, J. Guide de Delémont et environs. Boéchat, Delémont, 1904.

machines, leur degré d'usure matérielle et d'obsolescence, font totalement défaut. Mais, la *Fabrique jurassienne de meubles* ne donne pas l'impression d'être à l'avant-garde dans ce domaine.

Pour la fabrication de meubles au début du XX^e siècle, la matière première est évidemment le bois. Il n'est pas encore question de tubes métalliques, de bakélite ou de polyester. De même, dans lameublement, on ne connaît pas encore de rideaux nylon; les étoffes de fibres synthétiques ne recouvrent pas encore fauteuils et divans. Voyons ce que les inventaires dressés en 1905 et 1906 mentionnent comme matières premières utilisées par la *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie*.

En ce qui concerne le bois, on peut distinguer plusieurs catégories parmi les essences utilisées :

1. Les résineux représentent la moitié des provisions de bois. Le sapin, «le bois à tout faire» en menuiserie et aussi le meilleur marché (45 francs le mètre cube), en constitue à lui seul plus de 40 %, le pin gras environ 10 %.

2. Le noyer et le chêne forment ensemble près de 20 % des réserves. Bois durs, appréciés pour leur robustesse et leurs qualités décoratives, ils sont recherchés pour l'ébénisterie. Ils coûtent aussi beaucoup plus cher: le chêne, le plus utilisé, 110 francs le mètre cube, le noyer 120 francs.

3. Le reste – environ le tiers des réserves – comprend toute une série d'essences de prix moyen: 60 francs le mètre cube. Le peuplier, le hêtre, le cerisier et l'érable semblent occuper une place plus

importante dans la fabrication que les autres essences: frêne, aulne, bouleau, pommier, poirier, tilleul, petit érable, charme, genévrier, foyard n'apparaissent qu'en petites quantités, qui, additionnées, dépassent à peine le 10 % du stock de bois.

A ces planches de différentes essences, il faut ajouter les feuilles en noyer, peuplier, acajou et palissandre servant aux placages. Il serait fastidieux d'énumérer tous les ferments et fournitures métalliques nécessaires à la confection des armoires, telles les serrures, charnières, poignées, sans oublier bien sûr les vis, clous et crochets de tous calibres.

D'autres matières premières sont nécessaires aux tapissiers pour recouvrir les matelas, les divans ou confectionner les rideaux. Les étoffes les plus fréquemment utilisées sont le coutil, la percale, la futaine, la cretonne, la satinette et le damas. La laine, ainsi que le crin animal ou végétal, servent à rembourrer les matelas. On peut encore citer par souci d'exhaustivité: les plumes et le duvet pour le remplissage des coussins et des édredons; le linoléum pour le revêtement des sols et la moquette pour les tapis; le verre à glace et le verre à vitre, enfin le marbre pour les tables de nuit.

Cette énumération des matières premières nous suggère la variété des objets produits par l'entreprise.

Ces moyens de production n'auraient constitué qu'un capital mort sans la force de travail. Il est temps de présenter les hommes qui les ont mis en œuvre et ont ainsi produit la plus-value, source de l'accumulation de capital indispensable à la croissance de l'entreprise.



Pfister Meubles est présent dans des localités typiquement suisses comme Avry-Centre près de Fribourg, Bâle, Bellinzone, Berne, Bième, Contone, Delémont, Etoy, Frauenfeld, Genève, Lausanne, Lugano, Lucerne, Mels-Sargans, Neuchâtel, Schönbühl près de Berne, Schaffhausen, Soleure, St-Gall, St-Margrethen, Suhr, Thoune, Winterthour, Zug, Zurich.

**Deux emblèmes.
Un type de personnalité.**

La Suisse symbolise pour beaucoup de gens l'indépendance, l'originalité, l'individualisme. A bien des égards, il en est de même pour Pfister Meubles.

Cela n'a pas de rapport avec le choix de nos couleurs, mais, pour l'essentiel, avec le fait que nous sommes une maison d'aménagement d'intérieur typiquement suisse.

Qui dispose d'un réseau de filiales dans tout le pays. Et qui assure service, qualité et garantie de manière parfaitement semblable dans toutes les localités situées entre Genève et Rorschach, entre Bâle et Chiasso.

Pourtant, aucune de nos expositions ne ressemble à l'autre. Chacune d'entre elles possède son originalité, sa liberté et son rayonnement propres. Quelque chose de bien suisse, non?

Le point commun à toutes nos filiales? Le fait qu'elles s'efforcent d'être le magasin d'aménagement d'intérieur le plus accueillant, le plus sympathique et le plus attractif de leur ville ou de leur région.

**Pfister
Meubles**

Lista ne fabrique pas les meubles de bureau les moins chers...

*... mais en propose à coup sûr de très
avantageux. Car chez Lista, il vaut la peine d'y
regarder à deux fois. D'abord pour le prix et
ensuite pour ce qu'il y a derrière: du travail de
qualité suisse et une conception d'avenir.
Nous vous présenterons volontiers les progra-
mes Lista dans nos salles d'exposition.*

Votre fournisseur officiel Lista:

Exposition permanente à Porrentruy

**MEUBLES
CH. NICOL SA** Tél. 066/66 21 32
A votre disposition pour résoudre tous vos problèmes de bureautique.



III. Les ouvriers

Lors de la fondation de la société anonyme, Justin Kohler n'a pas seulement fourni des immeubles, des machines, du bois et des marchandises. Il amenait avec lui une fabrique en activité avec son personnel. Les *Listes des ouvriers et listes des accidents graves survenus dans l'exploitation*, requises par la législation fédérale sur le travail dans les fabriques, heureusement conservées depuis 1899, de même qu'un livre de salaires (*Zahltags Controlle 1902-1905*), permettent une approche assez directe

de l'aspect humain de la production. Il est possible en tout cas de compter les ouvriers, de les identifier, de dégager une hiérarchie des salaires. Ces documents contiennent des indications précieuses pour l'étude des conditions de travail et de vie des ouvriers de Delémont.

Examinons d'abord l'état du personnel occupé au début du mois de juin 1903, lorsque commence le premier exercice annuel de la nouvelle *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie*.

Personnel de la *Fabrique jurassienne de meubles* (début juin 1903)

Nom et prénom	Origine	Naissance	Fonction	Entrée	Salaire à l'heure
Brogli Emil	AG	1871	Contremaître	1894	6.—*
Lachat Etienne	JU	1860	Menuisier	1898	—.55
Grob Paul	ZH	1880	Menuisier	1901	—.50
Petoli Marc	TI	1868	Menuisier	1902	—.50
Moeschler Fritz	BE	1873	Menuisier	1900	—.45
Rossa Angelo	I	1856	Menuisier	1901	—.44
Bourgnon Joseph	JU	?	Menuisier	1901	—.44
Schweizer Johann	BL	1880	Machiniste	1903	—.40
Daverio Louis	I	1870	Menuisier	1902	—.40
Stehlin Adolf	F	1878	Menuisier	1903	—.35
Schindler Gottfried	D	1877	Menuisier	1903	—.35
Uebelhard Xavier	SO	1877	Menuisier	1902	—.35
Kohler Alfred	JU	1873	Manœuvre	1900	—.35
Conscience Alfred	JU	1876	Tapissier	1899	—.50
Gübeli Charles	SG	1875	Tapissier	1903	—.45
Ackermann Theophil	BE	1881	Menuisier	1903	—.35
Flury Robert	?	?	Manœuvre	1903	3.—*

* Salaire journalier.

Sources: FJM, *Arbeiterverzeichnis 1901-1907*; *Zahltags Controlle 1902-1905*.

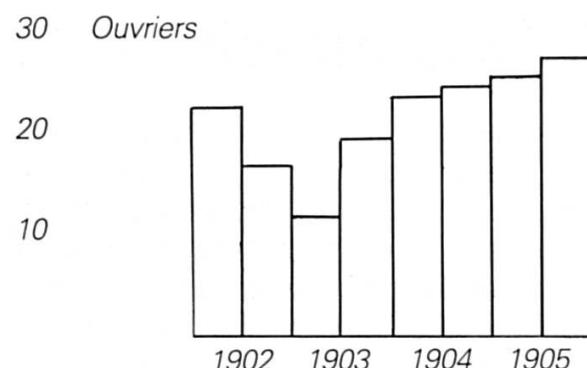
De cette liste ressort, en premier lieu, le petit nombre d'ouvriers originaires de la région: quatre Jurassiens, dont deux bourgeois de Delémont. La moitié sont de souche suisse alémanique et un vient du Tessin; en outre, quatre sont étrangers: deux Italiens, un Alsacien et, pro-

bablement, un Allemand. Tous sont domiciliés à Delémont. Cinq ans plus tard, le 31 mai 1908, la composition ethnique sera très différente. Sur 29 ouvriers, on dénombre: 12 Jurassiens, 3 Neuchâtelois, 1 Français aux côtés de 9 Suisses alémaniques, 3 Allemands et 1 Autri-

chien; l'élément italien est momentanément absent. Tous étaient domiciliés à Delémont en 1903, cinq résident dans des villages environnents en 1908: Develier, Courtételle, Bassecourt.

Emploi et conjoncture économique

On ne peut pas juger, faute de points de comparaison, si leur moyenne d'âge – à peine 30 ans – est exceptionnellement basse. Le doyen du personnel, placé sous la houlette d'un contremaître de 32 ans, n'a que 47 ans, soit le même âge que le directeur. Mais, plus frappant que la relative jeunesse des ouvriers, c'est le peu de temps passé au service de l'entreprise qu'il faut relever. Pour la moitié d'entre eux, la date d'engagement remonte à moins d'une année et même à moins de six mois pour le tiers. Faut-il attribuer cette situation au nouveau démarrage de la *Fabrique de meubles*? Non, car il s'agit là d'un phénomène chronique, corollaire des fluctuations du nombre des ouvriers de l'industrie au gré de la conjoncture économique. François Jequier l'a observé dans l'horlogerie: «pour répondre aux besoins pressants (...), les patrons embauchent. (...) Les années de crise voient fondre les effectifs»⁹. Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans la *Fabrique de meubles* comme le montre le graphique ci-contre :



Sources: *Zahltags Controlle* (1902-1905).

La dépression de 1902-1903 s'inscrit nettement sur la courbe des effectifs: plus de vingt ouvriers au début 1902, une dizaine seulement pendant les premiers mois de 1903. A partir du printemps, la *Fabrique jurassienne de meubles* retrouve l'importance numérique d'avant la crise. Vers la fin de l'année 1905, elle occupera parfois trente ouvriers, ou plus. D'une quinzaine à l'autre, le nombre du personnel varie d'une ou plusieurs unités. Des ouvriers s'en vont, d'autres les remplacent: ils repartent, ils reviennent. Des registres d'ouvriers se dégagent l'impression d'un perpétuel mouvement de va-et-vient, d'une extrême mobilité de la main-d'œuvre, évidemment encore mal protégée contre les aléas de la conjoncture et pas encore trop liée à l'entreprise par la crainte de perdre un salaire différé (caisse de retraite, timbres vacances, allocations diverses).

L'état des ouvriers à certaines dates fixes ne reflète qu'imparfaitement la situation très fluctuante de l'emploi :

Professions et temps de service de 1900, 1903, 1905 et 1908 *

Professions	1900	1903	1905	1908
Contremaître	–	1	1	1
Menuisiers	13	11	18	16
Machinistes	2	1	3	4
Tapissiers	1	2	2	3
Tourneurs	–	–	1	1
Mancœuvres	3	2	3	4
Apprenti	1	–	1	–
Total	20	17	29	29

Temps de service	1900	1903	1905	1908
Plus de cinq ans	1	2	2	1
De un à cinq ans	4	7	9	11
De six mois à un an	—	2	6	7
Moins de six mois	15	6	12	10
Total	20	17	29	29

* 1^{er} janvier 1900; 1^{er} juin 1903, 1905, 1908.

Sources: *Arbeiterverzeichnis* (1899-1097).

IV. Salaires et conditions de travail

La partie inférieure du tableau est une confirmation de la faible intégration des travailleurs à l'entreprise: en règle générale, moins de la moitié sont des «anciens» (plus d'un an de service), un bon tiers sont des nouveaux arrivées (moins de six mois).

En ce qui concerne la «nature spéciale des occupations» à l'intérieur de la fabrique, la part prépondérante des menuisiers n'a rien de surprenant. Malgré l'aide des machines pour le façonnage des pièces constitutives, la fabrication d'une commode ou d'un cadre de fenêtre était l'œuvre d'un seul homme. Tout au plus pourrait-on émettre l'hypothèse d'une certaine spécialisation des tâches avec l'augmentation du nombre des machinistes, des tapissiers et des manœuvres.

La dernière colonne du tableau du personnel au début de juin 1903 (voir p. 31) indique les salaires nominaux. A partir de ces chiffres, on peut établir la hiérarchie des salaires. Sur la base du décompte du contremaître en 1902, on peut estimer à 300 journées de 10 heures la durée effective du travail pour une année. C'est un maximum que seuls les plus privilégiés pouvaient atteindre, car l'employeur – Justin Kohler comme ses contemporains – achetait le travail «en fonction de ses besoins, qui pouvaient varier à très court terme». L'échelle des salaires à la

Fabrique jurassienne de meubles se présentait ainsi en juin 1903:

<i>Directeur</i>	3000.—
	(+ logement et bois)
<i>Contremaitre</i>	1800.—
<i>Ouvriers:</i>	
1 menuisier	1650.—
2 menuisiers	1500.—
1 tapissier	1500.—
1 tapissier	1350.—
2 menuisiers	1320.—
1 menuisier	1200.—
1 machiniste	1200.—
4 menuisiers	1050.—
1 manœuvre	1050.—
1 manœuvre	900.—

Quel pouvoir d'achat?

Evidemment, les salaires nets étaient souvent en-dessous des montants indiqués ci-dessus. Par exemple, le tapissier Alfred Conscience, qui aurait dû théoriquement gagner 750 francs en six mois, n'empocha effectivement, entre le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre 1903, que 693 francs 50 centimes, à cause de la retenue de la cotisation à l'assurance-accident (1,7%) et une absence de travail d'environ trois semaines (maladie ou service militaire?). Un décompte minutieux des heures de travail et des salaires, indispensable pour une étude exhaustive, permettrait de mieux cerner le

Name	Tag	Std.	Lohn	Betrag	Accord	Betrag	Guthaben	Unfall		Kost		Logis		Vorschuss	Verschiedenes	Abzug	Baar		
								Frs.	Cts.	Frs.	Cts.	Tag	Frs.	Cts.	Tag	Frs.	Cts.	Frs.	Cts.
le 13 Juin 1903																			
Schermann	43	55	15.05		Caution 10.		25.05			25		8	2.40	6				8.65	1640
Le 13 Juin 1903																			
Pragel Amel	10	6	60				60			105							105	58.95	
Schäfer Etienne	109	55	59.95				59.95			105							105	58.90	
Grob Paul	109	50	54.50				54.50			95		14	4.20				5.15	49.35	
Stolli Marc	97	50	48.50				48.50			85		14	4.20				5.05	43.45	
Müchler Fritz	104	45	48.05		Frais de voyage 10.-		55.05			85							- 85	54.20	
Rosa anglie					solde.		93.55										80	13.35	
Bourguen	85	44	37.40				37.40			65		17.20	14	4.20			22.05	15.35	
Schweizer Hans	76	40	30.40				30.40			50							- 50	29.90	
Asperie Louis	97	40	38.80				38.80			65		29.25	14	4.20	150		35.60	3.70	
Gebler A.	15	35	4.55		6. Compensation 6.9.-		37	118.55		1.95		14	4.20			21.00	41 - 64.35		
Schindler Gottf.	11	35	3.85		6. Compensation 6.9.-		37	57.55		1		14	4.20			650	30 - 21.35		
Uebelhard	95	55	32.55				32.55			55		14	4.20				4.75	27.80	
Kohler Alfred	103	55	39.55				39.55			70							70	38.85	
Constance Alf.	109	50	34.50				34.50			95							- 95	35.55	
Gubbel Ch.	98	45	44.10				44.10			75							5.75	38.35	
Flury ..	8	5.	24				24			55							- 55	23.45	
							395.75			168 - 295.75 763.75		854.10							645.80
										132.5		46.45		2.90					

Fac-similé d'une page du contrôle des salaires (13 juin 1903). (Zahltags Controlle 1902-1905): à gauche, le salaire brut; à droite, les déductions et le salaire net pour une quinzaine.

problème du salaire. Il ne sera pas possible cependant de déterminer dans tous les cas le salaire horaire effectif pour tous les ouvriers, car certains d'entre eux travaillaient alternativement à l'heure et à la tâche. Le décompte du menuisier Stehlin pour juin 1903 se présente ainsi :

1^{re} quinzaine : 13 heures à 35 centimes
6 commodes à 9 francs
6 chiffonnières à 10 francs
2^e quinzaine : 20 heures à 40 centimes

Le 13 juin, il toucha 40 francs et le 29, 68 francs, le solde moins les déductions : assurance-maladie et chambre.

Ces montants peuvent apparaîtreridiculement bas au lecteur de la fin du XX^e siècle. Aussi importe-t-il de les traduire en pouvoir d'achat, de les comparer aux prix en vigueur à l'époque.

Remarquons tout d'abord que les salaires versés par la *Fabrique de meubles* se situent dans la même fourchette (40-55 centimes à l'heure) que ceux relevés pour Delémont dans une statistique de la Fédération des ouvriers sur métaux¹⁰. Ce même document nous fournit également les prix des loyers et de quelques vivres pour 1904 :

Loyer par mois :

– logement	
de 2-3 chambres	20-30 francs
– chambre meublée	10-15 francs

Prix des vivres :

– lait, le litre	18 centimes
– pain, le kilo	30 centimes
– bœuf, la livre	90 centimes
– veau, la livre	110 centimes
– beurre, la livre	160 centimes

Prix de la pension

pour un jour : 1.50 franc

Impôts d'un ouvrier
(moyenne par an) : 40-50 francs

Cet échantillon de prix n'a qu'une valeur indicative. Il ne remplace pas le calcul

complexe du pouvoir d'achat, lequel reste à faire. Mais l'histoire des prix est fort en retard dans le Jura. Les archives d'entreprises contiennent justement de nombreuses données utiles aux chercheurs pour l'établissement de séries et la construction d'indices¹¹.

Les rapports entre «partenaires sociaux»

Le salaire, qui signifie pouvoir d'achat pour les uns et coût de production pour les autres, est la principale pierre d'achoppement entre «partenaires sociaux». Quelles étaient les rapports entre Justin Kohler et ses ouvriers à l'aube du XX^e siècle.

A la lecture des procès-verbaux du conseil d'administration, on pourrait supposer que tout baigne dans l'huile, mis à part le licenciement du comptable, accusé de concurrence déloyale, en automne 1905. Cependant, des recherches sur l'histoire du mouvement ouvrier jurassien nous ont révélé une réalité moins idyllique. La vie de l'entreprise a été perturbée par des tensions et des conflits : pas plus que les autres patrons de la région, Justin Kohler n'était enclin à faciliter l'implantation dans son entreprise du Syndicat des ouvriers sur bois, fondé dans les années 1890.

Pourtant, en 1899, avec les autres maîtres menuisiers de la ville, il avait signé la convention portant, entre autres, l'introduction de la journée de travail de 10 heures et la suppression de l'obligation de prendre chambre et pension chez l'employeur. Cette pratique ne disparut pas du jour au lendemain. En 1902, près de la moitié des ouvriers étaient encore nourris et, pour la plupart d'entre eux, logés à la rue du Voirnet. La pension coûtait 1.50 franc par jour et la chambre revenait à 4.20 francs par quinzaine. Pourtant à partir de 1903, cette forme de paternalisme disparaît peu à peu. A fin 1905, elle est devenue exceptionnelle.



Justin Kohler et ses ouvriers (avant 1900).

La question de la durée du travail fut à l'origine de plusieurs conflits. En janvier 1901, Justin Kohler décida de revenir à la journée de 11 heures, comme le permettait la loi, mais au mépris de la convention signée en 1899 et malgré les protestations syndicales. Onze ouvriers, la moitié de l'effectif, « préférèrent quitter cette boîte que de céder au patron et trouvèrent du travail ailleurs ».¹²

Nouveau conflit, en automne 1905, à propos d'une augmentation d'une demi-heure de la journée de travail réglementaire, ramenée à 10 heures entre temps. Dans *La Sentinel* du 25 septembre, un correspondant delémontain vitupère contre la *Fabrique jurassienne de meubles*, laquelle « ne prend nullement en considération la loi sur les fabriques. Elle a la spécialité de faire signer à chaque ouvrier une espèce de contrat lui permettant de congédier, sans accorder de

quinzaine, les employés qui ne lui conviennent pas, vu que leur affiliation au syndicat n'est pas de son goût ».

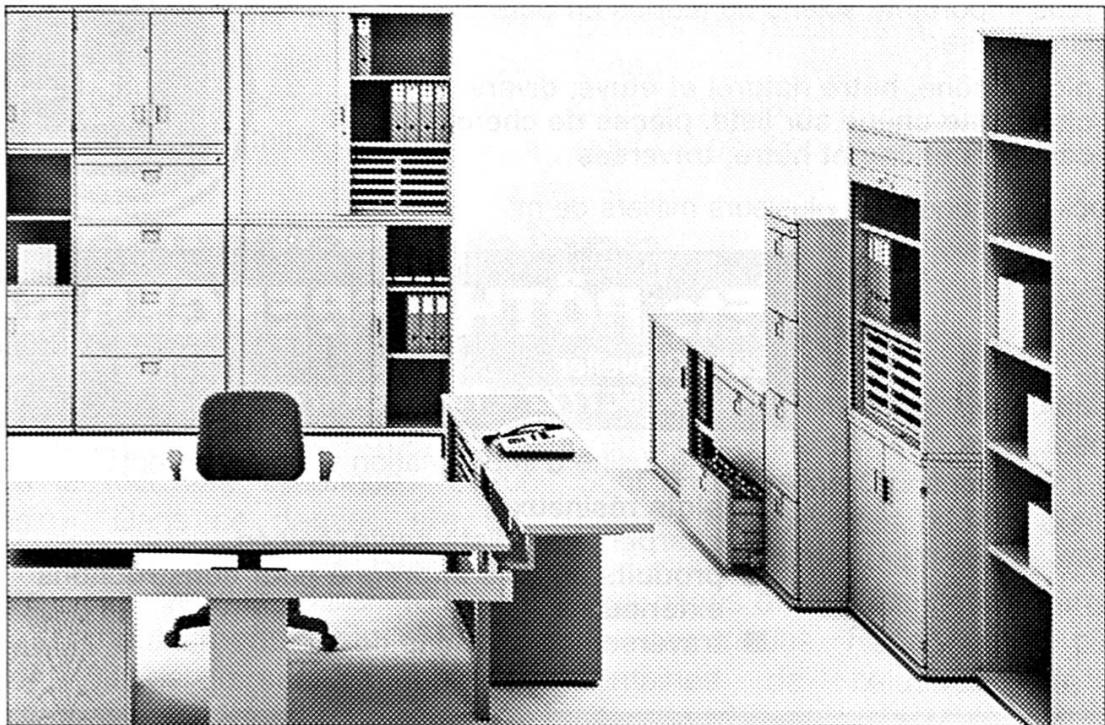
Le 27 décembre, le Syndicat des ouvriers sur bois convoque une réunion où seront discutées « les mesures à prendre contre les derniers renvois arbitraires d'ouvriers organisés par la maison Kohler ». En réponse à une démarche de l'Union ouvrière de Delémont, le conseil d'administration du 23 décembre avait refusé de revenir sur le licenciement de l'ouvrier Fasnacht, tout en niant que cette décision fût motivée par son affiliation syndicale.

Ces escarmouches sont révélatrices des tensions qui caractérisent les relations de travail, pas nécessairement plus « humaines » dans les petites fabriques que dans la grande usine, où « les intérêts de la classe ouvrière étaient mieux sauvagardés et défendus ». Mais elles ne suffi-

ELAN scala

(MOD. INT. DEP.)

■UNE GAMME DE **MEUBLES** DE BUREAU VRAIMENT
NOUVELLE.. CREE POUR TRAVAIL FLEXIBLE..



■LES CONTE- NEURS IDÉAUX

Ils existent en
modèle ouvert ou
pourvu de portes,
de volets roulants

ou de tiroirs, en
cinq largeurs,
trois profondeurs
et six hauteurs.
Ils peuvent être
combinés entre
eux et leur inté-

rieur offre de
multiples possi-
bilités de trans-
formation, idéales
pour la planifi-
cation. Une joie
pour travailler.

HADORN BUREAU

Meubles Hadorn
11-13, rue de l'Hôtel-de-Ville
CH-2740 Moutier
Téléphone 032 93 43 31
Télex 349546

A.+C. CORBAT

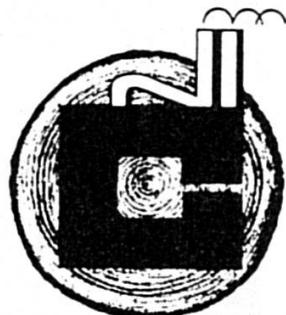
2943 Vendlincourt

Tél. 066 74 45 51 – Télex 931 151

La plus importante scierie de feuillus en Suisse vous propose:

- plots chêne, hêtre naturel et étuvé, divers
- charpente chêne sur liste, pièces de cheminées
- carrelets chêne et hêtre, traverses

Stock permanent de plusieurs milliers de m³



Ets RÖTHLISBERGER SA

2855 Glovelier

Tél. 066 56 77 22 – Télex 934 677

Scierie, usine d'imprégnation vous proposent:

- plots résineux
- charpente sur liste sapin/épicéa
- produits en bois imprégné pour constructions extérieures
- traverses de chemins de fer

**MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
CUISINES**

frésard

MAÎTRISE FÉDÉRALE

2800 DELÉMONT 066 22 36 16



sent de loin pas à restituer pleinement l'atmosphère qui régnait alors à l'intérieur des ateliers de la rue du Voirnet, envahis par les odeurs de colle en ébullition et de copeaux frais, où l'on respirait la poussière de sciure et subissait les mugissements stridents des machines. Des machines qui pouvaient mutiler l'ouvrier imprudent. Les accidents n'étaient pas rares: une vingtaine annoncés à

l'assurance entre 1901 et 1908. Aucun n'a entraîné de blessures graves; seulement quelques coupures aux doigts ou à la main, parfois pertes d'ongles, contusions, enflures ou piqûres.

Voilà dans quelles conditions étaient façonnés les meubles et autres pièces de menuiserie, avant d'être transportés dans le magasin de la rue de la Maltière, pour l'exposition et la vente.

V. Production maison et rayonnement commercial

La société anonyme *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie* gérait à la fois une «fabrique» et un «magasin». Dans ce dernier, elle n'écoulait pas seulement la production de la première, elle vendait aussi tous les articles d'ameublement. Les clients y trouvaient tout ce qui sert à meubler un appartement, un salon, une chambre à manger, une chambre à coucher, une cuisine, un cabinet de toilette, sans oublier le linoléum, les tapis et les rideaux, les tableaux, les porte-manteaux, les malles, les voitures d'enfants et les trousseaux complets. Dans sa publicité, la *Fabrique jurassienne de meubles* se recommandait pour «l'installation d'hôtels et de restaurants».

Les rares inventaires conservés ne permettent pas une distinction nette entre la production maison et les achats à l'extérieur. Toutefois, les rubriques «meubles non vernis» et «travaux non finis» de celui de mai 1906 fournit sur la fabrication des indications précieuses, même si elles ne sont pas exhaustives. Dans l'atelier des tapissiers, on dénombre trois divans, trois sommiers, un fauteuil, une chaise rembourrée. Dans d'autres locaux des meubles en bois brut attendent un coup de vernis: des chaises cannées, deux séries de dix

tables, différentes sortes de bois de lits, trente-cinq tables de nuit identiques. Sont en cours de fabrication des chiffonnières en sapin, des buffets de cuisine, une vingtaine de «schemelis», des petites séries de buffets de salle à manger, de commodes Renaissance, plusieurs centaines de balustres, de pieds tournés, de pieds de table carrés, quelques portes et des cadres de fenêtre, des moulures et des baguettes.

Où s'écoulaient ces marchandises produites à la rue du Voirnet et les articles en vente au magasin de la Maltière?

Dépasser les frontières du district?

Ne disposant pour cette période ni des copies de facture, ni des inscriptions reportées dans le *Journal*, il a fallu se contenter de deux listes de débiteurs – 341 en mai 1905 et 353 en mai 1906 – pour essayer de localiser la clientèle de la *Fabrique jurassienne de meubles*. Il est possible ainsi de cerner les contours de la zone d'influence commerciale.

A ses débuts, la *Fabrique jurassienne de meubles* apparaît surtout comme un grand commerce de meubles delémontain, desservant la ville et la campagne environnante. La moitié des acheteurs sont des citadins, un bon quart habitent

Fabrique Jurassienne de Meubles S.A.

ci-devant JUSTIN KOHLER

INSTALLATIONS
POUR HOTELS
& LOGEMENTS



Meubles en sapin
et bois dur



LITS TROUSSEAU COMPLETS



DELÉMONT

1678 (JURA BERNOIS)

Ma Commune Municipale
Delémont

DATES		Prix	Fr.	C.	Fr.	C.
6ec.	Écritoire secondaire : 1 tifac ass. châssis et bois et écorce					
	4 chaises ci-dessous	75	1			
	4 tiroirs tiroirs	1	4			
	Acquitté le 28.1.13				12	5.-
	<i>Justin Kohler</i>					

En-tête de lettre de la Fabrique jurassienne de meubles (1912). (Document mis à disposition par les Archives municipales de Delémont.)

Courrendlin, Courroux, Courtételle, le Val-Terbi et la vallée de Delémont, de Soyhières à Undervelier. Des autres districts jurassiens – environ 15 % des débiteurs –, les plus nombreux viennent du Laufonnais, de Liesberg en particulier, lieu d'origine et village d'enfance de Justin Kohler. Au-delà de Pierre-Pertuis, les clients sont très rares.

Que son rayonnement commercial coïncide avec les limites de la vallée de Delémont n'est pas surprenant, si l'on sait qu'elle avait à faire face à une forte concurrence sur le marché jurassien. Par exemple, à Moutier, deux Magasins de

Meubles et Literies – Emile Kurth et E. Fenner-Keller – semblaient bien implantés, alors qu'à Reconvilier existait depuis 1883 la Fabrique et Magasin de Meubles B. Wüst. A Delémont même, Justin Kohler ne disposait pas d'un monopole, ni dans la menuiserie, ni dans le commerce d'ameublements. Parmi ses concurrents directs se trouvaient Emile Kohler, sellier-tapissier, son propre frère, et la maison Schopping Frères, meubles et literie, à la Gare¹³.

En créant la société anonyme, Justin Kohler pensait que « la vente s'étendrait surtout dans le Jura et dans les contrées

voisines». Assurément, l'objectif n'est pas atteint en 1906. Mais à cette date, tous les espoirs étaient encore permis, puisque l'existence de la *Fabrique jurassienne de meubles* ne faisait que com-

mencer. Grâce à la conservation d'une bonne partie de ses archives, son odysée de l'aube du XX^e siècle à la crise des années 1970 pourra être retracée un jour.

VI. En guise de conclusion

La *Fabrique jurassienne de meubles et de menuiserie* n'a pas connu des débuts aussi enchantés que son fondateur et ses associés pouvaient légitimement espérer. Cependant, en 1908, malgré la situation financière encore précaire, les perspectives d'avenir n'étaient pas si mauvaises. Au fil des ans, l'entreprise connut des hauts et des bas, comme l'indique l'évolution du chiffre d'affaires, des bénéfices et du nombre des ouvriers. Sur les trois courbes, qui ont la même allure, s'inscrivent très nettement la dépression du début de la Première Guerre mondiale, la récession des années vingt et la grande crise des années trente où, pour la première fois, les comptes bouclent avec un excédent passif (voir tableau p. 40).

Après la Deuxième Guerre mondiale, la *Fabrique jurassienne de meubles* retrouve la santé. En 1949, une annexe permet d'augmenter la surface d'exposition à la rue de la Maltière. Depuis 1935, Justin Kohler, fils, a succédé à son père à la direction. Ce dernier, octogénaire, continue à surveiller la fabrication pendant quelques années. A la fin des années cinquante, la *Fabrique jurassienne de meubles* entre dans une période difficile malgré la haute conjoncture. La concurrence effrénée dans les branches meubles et menuiserie comprime les prix. La fabrique devient déficitaire, les ouvriers qui partent ne sont pas remplacés. Le 1^{er} juillet 1967, le conseil d'administration suspend l'activité des ateliers de menuiserie. L'immeuble de la rue du Voirnet,

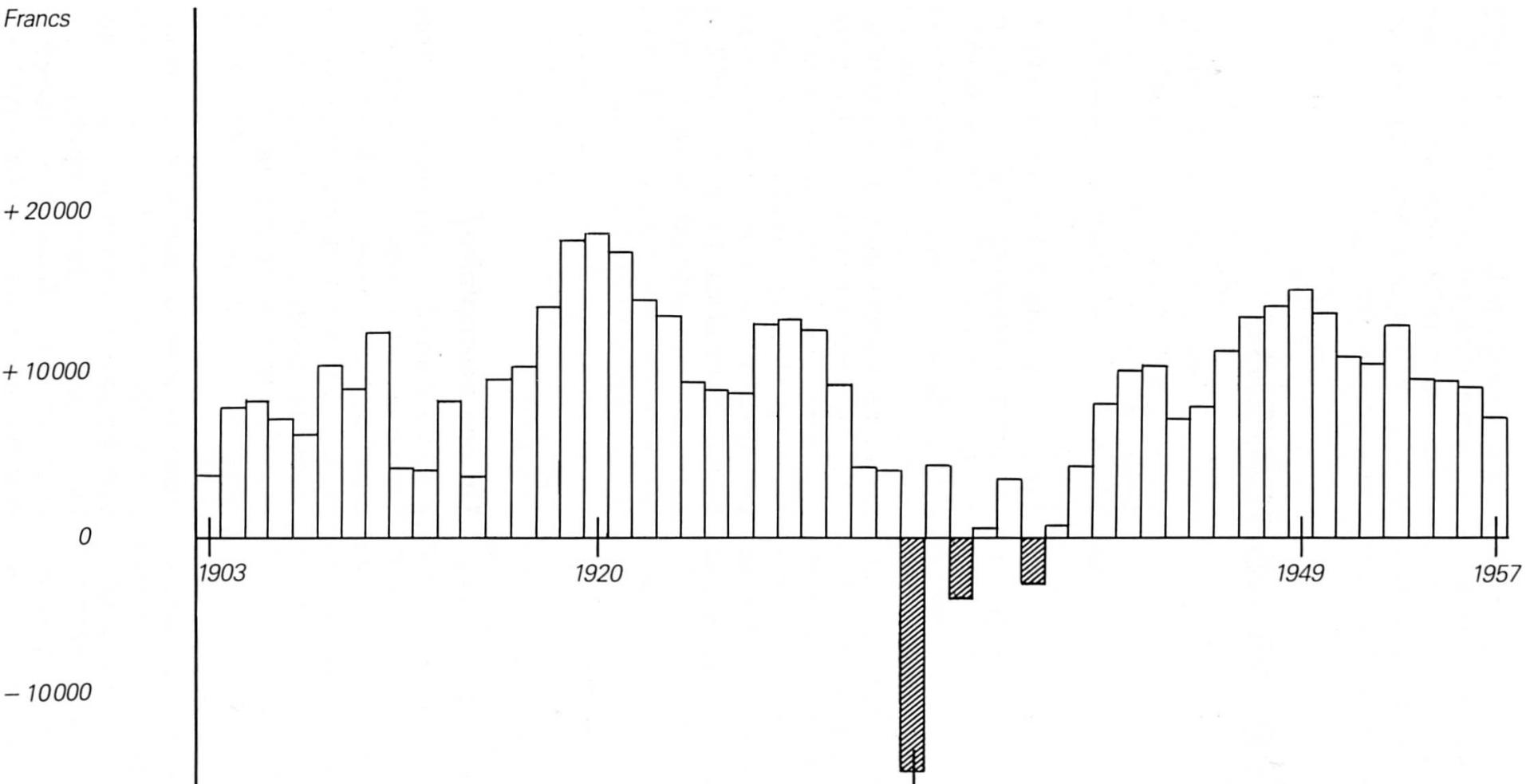
qui les abrite ainsi que six logements vétustes, est vendu à la commune de Delémont, en quête d'un terrain pour bâtir un home de personnes âgées (Clair-Logis).

Cette vente aide à l'assainissement financier de l'entreprise, réduite à la seule fonction commerciale. En 1969-1970, l'immeuble de la Maltière 2 est rénové et transformé. Mais, dans la mesure où aucun des rejetons de la troisième génération ne voulait reprendre le flambeau, la société – en fait les familles parentes Kohler et Helbling – décida en septembre 1971 la liquidation totale du commerce de meubles. Le 15 mai 1972, la *Fabrique jurassienne de meubles* fermait définitivement ses portes. L'immeuble, racheté par le Crédit Suisse, subira une transformation de fond en comble pour répondre aux exigences de sa nouvelle affectation.

Un cas exemplaire?

Ainsi disparaissait, assurément elle aussi victime du mouvement de concentration capitaliste qui contraint à la fermeture nombre de petites et moyennes entreprises jurassiennes, une maison réputée. Mais des difficultés internes avaient sans doute contribué à en précipiter la perte.

Vaut-il la peine de consacrer une étude approfondie à ce cas? Poser cette question équivaut à s'interroger sur le problème de la «représentativité», que l'historien de l'économie considère comme primordiale: «*L'étude profonde*



Les bénéfices (avant amortissements) de la Fabrique jurassienne de meubles (1903-1957). Les courbes du chiffre d'affaires et du nombre des ouvriers présentent le même profil.

d'une firme n'a de véritable valeur que si elle est, à elle seule, déterminante pour la compréhension du secteur qu'elle est censée représenter. Elle doit donc être, par ses dimensions, par ses structures, par la masse de son capital et le nombre des emplois qu'elle distribue, par son dynamisme, d'une puissance telle qu'en décomposant ses mécanismes, en déterminant les politiques qui la dirigent et les mouvements qui l'animent, on soit absolument sûr de saisir l'histoire réelle, qualitative et quantitative, de tout le secteur. »¹⁴

A l'évidence, la *Fabrique jurassienne de meubles* n'entre pas dans cette catégorie. Faut-il pour autant lui nier toute représentativité? Non, dans la mesure où son cas pourrait illustrer l'échec de la diversification industrielle dans le Jura, pourtant réclamée à cor et à cri lors de chaque crise horlogère. Comment expliquer ce paradoxe: «notre pays a toujours été riche en forêts dont les essences sont assez variées», comme le constatait Gustave Amweg,¹⁵ mais l'in-

dustrie du meuble n'a pas réussi à s'y implanter?

Actuellement, on redécouvre les «oubliés de l'histoire». La biographie n'est plus réservée uniquement aux hommes «qu'on nomme grands». Ne serait-il pas aberrant de négliger l'entreprise de petite dimension, dont l'expérience – même malheureuse – peut se révéler aussi riche d'enseignements que celle marquée par la réussite. En outre, la monographie d'une entreprise de la taille de la *Fabrique jurassienne de meubles*, qui dépasserait l'anecdote, ne pourrait-elle pas contribuer à éclairer d'autres aspects de la réalité historique: évolution des prix, sociologie des classes sociales (milieux ouvriers et petite bourgeoisie), bases socio-économiques de l'histoire locale ou régionale?

Mais, condition impérative, les historiens doivent pouvoir travailler sur des sources abondantes et variées. D'où la nécessité d'un effort accru et soutenu pour la sauvegarde des archives des entreprises jurassiennes.

F. K.

Notes et références

- ¹ Editions de la Baconnière, Neuchâtel, 1972, 406 p. et Bibliographie historique vaudoise, Lausanne, 1983, 717 p.
- ² On trouve la liste de ces publications dans la *Bibliographie jurassienne 1928-1972*, p. 71-80; le *Complément*, p. 16-17; la *Bibliographie jurassienne 1973-1978*, p. 9, 43-43, 79-80, 150-151, 198-199; les livraisons annuelles 1979 ss. sous 33/338 (Economie, industries).
- ³ Cité par JEQUIER, F.: *Une entreprise horlogère...*, p. 12.
- ⁴ Cf. GILLE, Bertrand: *Les archives d'entreprises*. In *Revue historique* 208, 1952, p. 185-204. JEQUIER, François: *Les archives d'entreprises: ce que l'historien désire obtenir*. In *Archives d'entreprises*. Numéro spécial du Bulletin de l'association des archivistes suisses, mai 1977, N° 28, p. 15-64. Cf. également la bibliographie des ouvrages de François JEQUIER, cités plus haut, sous «Ouvrages généraux d'histoire économique et sociale».
- ⁵ In *Mittheilungen des bernischen statistischen Bureaus*, Jahrgang 1891, Lieferung I, S. 66-67.
- ⁶ Imprimerie Boéchat, Delémont, 1899.
- ⁷ JEQUIER, F.: *Une entreprise horlogère...*, p. 90.
- ⁸ Ce calcul est conforme au système comptable adopté par Justin Kohler. Il ne correspond pas à la pratique actuelle, notamment en ce qui concerne la notion de bénéfice brut.
- ⁹ *De la forge à la manufacture horlogère...*, p. 324.
- ¹⁰ Fédération suisse des ouvriers sur métaux: *Rapport du Comité central pour 1904 et 1905*. Imprimerie coopérative, Berne, 1906, p. 58-59.
- ¹¹ Ces problèmes ont été abordés lors du colloque du Cercle d'études historiques, le 20 avril 1985 à Courrendlin, consacré au «développement de l'économie jurassienne». Cf. Actes de la Société jurassienne d'Emulation 1985 (à paraître).

¹² *Rapport du comité fédéral de la Fédération suisse des syndicats professionnels 1900/1901*. Zurich, 1902, p. 35.

¹³ La liste des créanciers laisse apparaître que les fournisseurs étaient surtout des maisons suisses alémaniques et des firmes allemandes.

¹⁴ Cité par JEQUIER, F.: *De la forge à la manufacture horlogère...*, p. 17.

¹⁵ *Les arts dans le Jura bernois et à Bienne*, tome 2. Arts appliqués. Porrentruy, 1941, p. 36.

Que faire des archives d'entreprises ?

La conservation des archives d'entreprises pose souvent un problème de place. Dans bien des cas, une entreprise ne pourra pas accumuler des archives. Aussi se contentera-t-elle de satisfaire à ses obligations légales, c'est-à-dire conserver ses documents pendant dix ans, puis les détruire. Il importe donc d'offrir aux entreprises des locaux où elles pourront déposer leurs archives, tout en réservant leur droit de propriété. C'est ce que peuvent faire, en général, les archives publiques. Ainsi le Fonds «Fabrique jurassienne de meubles» est déposé depuis 1974, à titre révocable, aux Archives de l'ancien Evêché de Bâle à Porrentruy, sur la base d'un contrat en bonne et due forme.

Les responsables de sociétés – industrielles, commerciales ou culturelles – désireux de sauvegarder leurs archives en vue d'une utilisation éventuelle à des fins scientifiques, peuvent s'adresser aux institutions suivantes qui les renseigneront et conseilleront volontiers :

Archives historiques de la République et Canton du Jura
Office du patrimoine historique

Hôtel des Halles
Case postale 28
2900 PORRENTRUY 2
Tél. 066 66 57 85

Archives de l'Etat de Berne

Falkenplatz 4
3012 BERNE
Tél. 031 23 94 92

Cercle d'études historiques de la Société jurassienne d'Emulation

c/o François Kohler	ou	Pierre-Yves Moeschler
89, rue Auguste-Quiquerez		2, rue de l'Union
2800 DELEMONT		2502 BIENNE
Tél. 066 22 18 84		Tél. 032 22 67 48

Musée d'histoire locale et industrielle de Moutier

c/o Roger Hayoz
19, rue de l'Avenir
2740 MOUTIER
Tél. 032 93 10 93